[redacted] 2114

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

Dix-septième Conseil des Ministres
BAMAKO 26 - 29 Juillet 82

COMPTE RENDU

3222

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

C O M P T E - R E N D U

DE LA 17EME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

DU CILSS

(BAMAKO, 26 - 30 JUILLET 1982)

CILSS DOCUMENTATION

8222

Sommaire

Organisation de la réunion

Pages

1 - Ordre du jour : 3

2 - Séance d'ouverture : .....

2. 1 - Allocution de bienvenue et d'ouverture de S.E. Monsieur N'Fagnamana KONE, Ministre de l'Agriculture du Mali, Ministre Coordonnateur du CILSS.

2. 2. Audition des Invités :..... 10

3 - Examen des différents points de l'ordre du jour. 29

3. 1 - Rapport Général de la réunion des Experts

3. 2 - Huit clos : 62

4 - Séance de clôture : 64

Annexes/Liste des Participants

1 - Activités du Secrétariat Exécutif

1. 1. Activités du Secrétaire Exécutif
1. 2. Activités de la Direction des Projets et Programmes
1.2. 1. Production végétale - Hydraulique villageoise et pastorale
1.2. 2. Elevage
1.2. 3. Pêches
1.2. 4. Ecologie - Forêts
1.2. 5. Ressources humaines
1.2. 6. Planification
1.2. 7. Transports.

1. 3. Activités de la Direction chargée des O N G
1. 4. Activités de la Direction de l'U.G.R.
1. 5. Activités de la Direction de la Documentation et de l'Information.

2 - Activités des Institutions spécialisées

2. 1. Institut du sahel
2. 2. Centre Agrhymet

3 - Questions Administratives, Institutionnelles et Financières :

3. 1 - Secrétariat Exécutif

3. 1. 1. Rapport du commissaire aux comptes Exercice 1980
3. 1. 2. Rapport d'Exécutiondu Budget 1981
3. 1. 3. Rapport du commissaire aux comptes Exercice 1981
3. 1. 4. Rapport d'Exécution du Budget 1982 arrêté au 30 Février 1982
3. 1. 5. Rapport sur la situation financière du CILSS
3. 1. 6. Problèmes posés par l'Exécution du Budget 1982

3. 2. Institut du Sahel

3. 3. Centre Agrhymet

4 - Questions Diverses

DEROULEMENT DE LA REUNION

2 - La séance solennelle d'ouverture.

Précédée par la réunion préparatoire des Experts tenue du 26 au 28 Juillet 1982, à l'hôtel de l'Amitié à Bamako (République du Mali), la 17eme session ordinaire du conseil des Ministres du CILSS, s'est ouverte le Jeudi 29 Juillet 1982 à 10 Heures dans la salle des Congrès de l'Amitié à Bamako, sous la Présidence de son Excellence Monsieur N' Fagnamana KONE, Ministre de l'Agriculture de la République du Mali, Ministre Coordonnateur du CILSS.

Ont assisté à cette séance d'ouverture

- Les Membres de l'U.D.P.M.
- Les Membres de l'Assemblée Nationale
- Les Membres du Gouvernement
- Les Membres du corps Diplomatiques
- Les Représentants des Organisations Internationales et Régionales
- des Invités et plusieurs personalités de la capitale Malienne.

La liste des participants est jointe en Annexe au présent compte rendu.

2.1 - **Allocution de bienvenue et d'ouverture du Ministre Coordonnateur du CILSS :**

Messieurs les Ministres et Chers Collègues,
Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Intergouvernementales,
Mesdames et Messieurs les Experts,
Honorables Invités,

Mes premiers mots, en ouvrant les travaux de la 17 ème Session Ordinaire du C.I.L.S.S., seront pour vous dire combien le Mali tout entier s'honore de l'occasion qui lui est offerte de recevoir une fois encore un aéropage si impressionnant de responsables, de techniciens sahéliens et non sahéliens unis par la même volonté de débarrasser notre région des affres liées à la persistance de la sécheresse dans notre sous-région.

Vous comprendrez donc que ce soit pour moi un agréable devoir de vous souhaiter, au nom du Président de la République, le Général Moussa TRAORE, de son Parti, l'Union Démocratique du Peuple Malien, de son Gouvernement et en mon nom personnel, la bienvenue à BAMAKO. Soyez assurés, distingués hôtes, qu'aucun effort ne sera ménagé par les responsables et le Peuple Malien pour que votre séjour dans notre Capitale soit fructueux et agréable même si la modestie de nos moyens qui sont ceux du Sahel m'amène à faire appel à votre indulgence pour certaines faiblesses que vous pourrez être amenés à constater dans les conditions d'accueil ou l'organisation matérielle des travaux qui vont nous réunir deux jours durant.

Chers Collègues,
Honorables Invités,
Mesdames, Messieurs,

.../...

Le contrôle des tâches assignées au Secrétariat et aux Institutions Spécialisées de notre Comité constitue l'essentiel de l'ordre du jour de nos présentes assises.

Entre autres tâches il y avait, vous vous en souvenez, la préparation de la réunion avec les bailleurs de fonds sur le projet de constitution de stocks nationaux et régionaux de sécurité alimentaire, et celle sur les prix agricoles et l'aide alimentaire.

Le caractère stratégique de ces rencontres qui se sont tenues au cours du semestre écoulé avait été fortement souligné à PRAIA lors de la 5ème Conférence des Chefs d'Etats. Des recommandations avaient été formulées à cette occasion.

Un contrôle rigoureux de la mise en oeuvre de ces recommandations, des problèmes rencontrés comme des perspectives ouvertes dans ce cadre constitue une condition essentielle pour que soient satisfaites nos ambitions légitimes exprimées alors de voir notre organisation jouer pleinement son rôle d'Instrument privilégié de libération de nos sociétés du fléau de la faim.

A l'ordre du jour de notre réunion figure également l'examen d'un certain nombre de dossiers qui étaient à l'étude et qui maintenant sont parvenus à maturité.

Je pense en particulier à l'important projet de sahélisation du personnel du Centre AGRHYMET et à celui non moins ambitieux d'Amélioration de la Gestion des Instituts de Recherches du Sahel.

Si j'insiste sur l'objet de recommandation de nos experts nationaux c'est parcequ'il s'agit, dans un cas comme l'autre, de projets qui procèdent d'un souci plus que louable de valoriser le potentiel humain du Sahel dans le cadre de structures appropriées et gérées rationnellement.

Il est heureux que ce souci qui nous est commun, Chers Collègues, ait été repris à leur compte par notre Secrétariat, par nos Institutions Spécialisées mais également par nos partenaires de la Communauté Internationale qui ont participé à l'identification et à la formulation de ces deux projets. Je veux voir dans ces dossiers, et cela sans préjuger des observations qu'ils appelleront de notre part, le signe d'une maturité de notre Organisation commune, le gage de ses succès futurs.

Des problèmes ne manqueront pourtant pas ; il en est un particulièrement épineux : c'est celui des ressources financières nécessaires au bon fonctionnement de nos Institutions.

Certes, nombre d'Organisations Intergouvernementales de notre sous-région connaissent ce problème qui est lié à la faiblesse même de nos économies respectives mais les blocages que connaissent ces Organisations doit être évités à tout prix à notre Comité. Voilà pourquoi nous aurons à examiner, au cours de cette Session d'Hivernage, des propositions de modification budgétaire du Secrétariat Exécutif.

Messieurs les Ministres et Chers Collègues,

Ce rapide survol de l'ordre du jour de ce 17ème Conseil des Ministres suffit à indiquer que la partie ne sera pas de tout repos même si cette Session est ordinaire du point de vue statutaire.

Mais je sais pouvoir compter, Messieurs les Ministres et Chers Collègues, Mesdames et Messieurs les Experts sur votre sens aigu des responsabilités, sur votre lucidité dès lors que l'avenir du sahel est en cause. Or, il se trouve que sur bien des points de notre ordre du jour, les décisions que nous aurons à prendre engagent l'avenir.

.../...

Je suis également optimiste quant à l'issue de nos Assises parce que je vois dans cette salle d'éminentes personnalités amies, des visages familiers qui ont su, par le passé, se mobiliser efficacement à nos côtés parce que adhérant pleinement aux options fondamentales qui sont les nôtres et qui ont noms autosuffisance, alimentaire, redressement de l'équilibre écologique, développement de masse du Sahel

Je pense à nos amis du Club duSahel, de la FAO, du PNUD, de l'UNSO, de l'USAID, du CRDI, de la CEAO qu'il me plait de saluer tout particulièrement et de remercier pour avoir accepté de répondre à notre invitation malgré des calendriers que je sais fort chargés.

Je suis persuadé qu'aujoud'hui sur les bords du Djoliba, comme hier, sur les rivages de l'Atlantique, ils continuent de mériter le beau nom de partenaires par lequel nous les appelons depuis.

Messieurs les Ministres et Chers Collègues,
Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieurs les Représentants des Organisations
Internationales et Intergouvernementales,
Honorables Invités.

C'est sur cette note d'espoir que je voudrais m'arrêter et déclarer ouverte la 17ème Session Ministérielle ordinaire du C.I.L.S.S.

Je vous remercie.

2. 2. AUDITION DES INVITES

2.2.1 - **Allocution Prononcée par Madame Anne Delattre Chef du Secrétariat du club du sahel**

Messieurs les Ministres,

Comme de coutume, il m'est agréable d'être avec vous, au Mali, pour une réunion du CILSS.

Je crois que vous connaissez l'attachement que je porte à vos pays, le souci que j'éprouve concernant leurs difficultés, le plaisir que je ressens lorsque je constate des réussites et des progrès et la satisfaction qui m'anime d'avoir pu être un lien entre le CILSS, les pays de l'OCDE et les institutions qui y sont représentées.

Tous vos pays ont des particularités, des qualités attachantes, une culture ancienne qui s'exprime dans l'organisation sociale, les traditions d'hospitalité, la courtoisie, une philosophie fondée sur la patience, la sagesse, la capacité de négociation mais aussi la volonté d'êt re fidèle à soi-même et tous ces caractères sont particulièrement vivants au Mali dont j'ai le privilège, une fois de plus, d'être l'hôte et un hôte reconnaissant.

Je me limiterai à quelques commentaires sur le travail que nous avons fait depuis 6 mois avec le Secrétariat du CILSS.

Je serai relativement brève car la synthèse de tout ce travail est admirablement présentée dans les documents qui vous ont été soumis par le Secrétariat du CILSS. Ces documents montrent que ce Secrétariat effectue pour vos pays un travail d'une haute valeur : il s'attaque à des problèmes de fonds. Il est un outil, un centre de de réflexion pour l'action. Le Secrétariat du CILSS et ses deux institutions spécialisées sont de plus en plus aptes à rendre à leurs pays membres les services qu'ils attendent d'eux et ce n'est pas la moindre des satisfactions duSecrétariat du Club du Sahel que d'avoir contribué pour sa part à l'épanouissement d'une institution régionale qui constitue un modèle dans son genre : une institution capable d'analyses courageuses, une force d'initiative et de proposition, un instrument de cohésion et de concertation régionale, un

.../...

instrument de coopération avec la communauté internationale. Déjà dans vos Etats, nombreux sont ceux qui reconnaissent la valeur du travail accompli par le CILSS et, avec le temps, ceux qui resteraient encore un peu sceptiques seront, j'en suis certaine, progressivement convaincus.

Depuis six mois, le Secrétariat du CILSS a été très actif et, par ricochet, nous l'avons été également.

Dans le domaine des bilans sectoriels nous avons mené à bien certains travaux importants.

Dans le secteur de l'écologie et des forêts, les bilans programmes sont pratiquement achevés pour tous les pays du CILSS. Ce sont vos responsables qui les ont conduit et de notre côté, nous avons pu mobiliser des compétences dont vos experts ont bien voulu reconnaître l'expérience et le dynamisme. Messieurs Morel, Catinot Piot et Clément etc.. qui sont des anciens du Sahel se sont passionnés pour le travail lancé par l'équipe du CILSS et M. Gorse, l'un des papes de la forêt a déclaré qu'un effort de haute valeur avait été accompli. Le premier test de l'utilité de cet effort a eu lieu au Sénégal où le Secrétaire d'Etat des Eaux et Forêts a organisé une réunion sur le plan quinquennal de développement forestier à laquelle ont partic ipé les responsables sénégalais, les agences de Coopération et les Directeurs des eaux et forêts de tous vos pays. La discussion a été passionnée, constructive ; elle a permis de nombreux échanges, des contacts, des décisions. L'une de ces décisions parmi bien d'autres, est l'intention annoncée par le Secrétaire d'Etat des Eaux et Forêts du Sénégal d'inviter régulièrement et informellement les agences de coopération représentées dans son pays à discuter les projets en cours et les projets proposés par ses services. Ainsi pourra s'établir un dialogue fructueux, un climat propice à de nouveaux engagements, peut être même à des co-financements et ceci dans une atmosphère où les partenaires rechercheront comment surmonter le mieux possible les nombreux problèmes qui se posent et qui parfois bloquent le progrès. Nous espérons que les réunions organisées autour des bilans programmes forestiers

.../...

dans chacun des pays du CILSS connaitront le même succès et des résultats aussi encourageants.

Dans le secteur de la production agricole, le Secrétariat du CILSS a considérablement avancé dans la réalisation des bilans programmes sur les cultures pluviales.

Ces bilans vont pratiquement terminés pour la Haut-Volta, le Mali, le Niger la Mauritanie et le Sénégal. Pour ce travail notre Secrétariat a pu obtenir là aussi le concours d'experts de qualité, qui ont collaboré très harmonieusement avec les fonctionnaires désignés par vos services pour faire les bilans. Les documents montrent qu'il existe pour la croissance des cultures pluviales et pour leur intensification. - clè de l'avenir - d'énormes problèmes à surmonter mais ils montrent aussi l'éveil du monde paysan aux opportunités qui s'ouvrent dans le domaine des cultures pluviales vivrières. On commence à se rendre compte beaucoup plus clairement qu'auparavant que l'agriculture africaine peut devenir intensive ce qui suppose des investissements et des coûts de production croissants qui ne pourront être couverts que par l'élargissement des débouchés. Le marché, des débouchés élargis et rémunérateurs dont la condition de la modernisation agricole et ces débouchés doivent être trouvés aussi bien sur le marché interieur, que le marché régional sahélien et même le marché de l'Afrique de l'Ouest.

Je vous rappellerai qu'en 1979, le Secrétariat duCILSS avait déjà conduit avec une expertise exterieure fournie par notre Secrétariat un bilan des cultures irriguées. Nous disposons donc maintenant d'un diagnostic fortement documenté sur la production agricole et alimentaire de tous les pays du CILSS et nous pensons que cette documentation établie sous l'égide de vos experts peut donner lieu à une discussion utile et libre à l'échelon national avec les agences de coopération représentées dans chacun de vos pays. Nous nous réjouissons de participer à la première de ces réunions dont leMinistre du Développement Rural de Haute-Volta entend prendre l'initiative au mois d'Octobre car nous sommes certains qu'une telle concertation peut avoir des résultats fructueux.

.../...

Simultanément, certains pays du CILSS ont décidé de mettre au point une stratégie alimentaire qui puisse orienter à la fois leur politique céréalière, leurs programmes et leurs projets de développement. Le Secrétariat du CILSS et le Secrétariat du Club duSahel sont tenus au courant de ces travaux et parfois nous sommes en mesure de fournir un input. Tel a été le cas au Mali où un expert-français et deux experts américains ont travaillé avec la Commission d'Elaboration de la stratégie Alimentaire dans un esprit de collaboration exemplaire. Nous nous réjouissons que le gouvernement du Mali ait l'intention de convoquer les agences de coopération à discuter sur cette stratégie afin d'examiner avec elles, dons un esprit contractuel les mesures à prendre pour que le Mali puisse valoriser son important potentiel agricole.

Nous croyons que les résultats d'une telle concertation seront à la hauteur des espoirs des maliens et de leurs partenaires dans la communauté internationale.

Il est établi depuis le colloque de NOUAKCHOTT sur la politique céréalière que la croissance de la production alimentaire est liée à un système complexe qui doit fonctionner harmonieusement et dont les composantes sont notamment les prix, la commercialisation, le stockage, la fourniture d'inputs pour l'intensification, la valorisation des céréales locales et l'articulation de l'aide alimentaire dans le système économique de la production vivrière. Ce système mis en place à l'échelon national doit être également compatible avec un système régional puisque la stratégie qu nous avons élaborée d'un commun accord montre que l'autosuffisance ne peut être assurée que dans un ensemble régional. Depuis 1979, un Comité restreint composé d'experts sahéliens et non sahéliens réfléchit à tous ces problèmes. Il a fait de nombreuses propositions qui, je le pense ont eu des conséquences sur certaines des décisions prises par de nombreux pays du CILSS au cours des récentes années. Nous avons eu conscience aussi bien du côté Sahélien que du côté non sahélien que nous nous attaquions à des problèmes très difficiles et les différends qui parfois se son t manifestés

dans nos discussions ne sont que le reflet du caractère très délicat des sujets que nous abordons dans un esprit toujours positif. Jusqu'à présent nous avons surmonté nos différences d'opinion et trouvé des compromis.

J'ai confiance qu'il en sera de même dans l'avenir.

Depuis six mois trois réunions particulièrement intéressantes ont été tenues dans le domaine de la politique céréalière. Le Secrétariat du CILSS a pris l'initiative de réunions sur le stockage national et régional et sur l'harmonisation régionale des prix céréalière et nos deux Secrétariats ont organisé conjointement une réunion sur l'aide alimentaire.

Toutes ces réunions ont donné lieu à des recommandations et à des propositions qui doivent trouver leur place dans la conception et la mise en oeuvre d'un système global de sécurité alimentaire qui reste, à juste titre au centre des préoccupations des pays Sahéliens.

En ce qui concerne l'aide alimentaire, l'une de ces propositions portent sur l'organisation annuelle d'une concertation avec les agences de coopération sous l'égide des autorités nationales de chaque Etat.

J'ai appris au cours de la présente réunion que certains Etats ont l'intention de relever à cette proposition ce qui me parait très encourageant.

Pour revenir aux bilans sectoriels, je voudrais indiquer, comme vous en a d'ailleurs informé le Secrétariat du CILSS que les bilans sur l'hydraulique rurale sont pratiquement prêts pour chacun des pays du CILSS. Je me suis tenue au courant de l'évolution de ce travail qui apportera des vues nouvelles, des idées et des propositions originales qui je l'espère seront utiles aussi bien aux pays du CILSS qu'aux agences de coopération qui travaillent avec elles.

Un mot, sur la question des dépenses récurrentes qui constituent l'une de vos préoccupations les plus sévères. A la suite de l'atelier que nos Secrétariats ont organisé à OUAGADOUGOU en Janvier, atelier qui a eu un retentissement considérable, les participants ont recommandé l'organisation d'ateliers nationaux pour tenter d'appliquer à la spécificité des situations nationales, les principes généraux dégagés par l'atelier de OUAGADOUGOU.

Les Secrétariats duCILSS et du Club s'occuperont de mettre en oeuvre cette recommandation au cours des mois qui viennent.

.../...

Un premier atelier, tenu en Mauritanie au mois de Septembre permettra de mettre la méthode de travail à l'épreuve et d'en tirer les leçons.

Au fur et à mesure que notre travail avance, nous nous apercevons qu'il doit mettre en jeu les avantages de la décentralisation car si les Secrétariats du CILSS et du Club s'efforcent d'être actifs, ils doivent se garder d'outrepasser leurs forces et leurs moyens. Ils doivent pouvoir compter sur des relais. Ces relais sont les Comités Nationaux du CILSS dont le mandat se précise des lots que les actions du CILSS demandent un suivi à l'échelon national. Ainsi se mettent en place des structures très légères et très souples, capables de répondre aux besoins de vos Etats et de votre organisation régionale.

Pour terminer, je dirai un mot de la prochaine réunion du Club du Sahel qui, d'un commun accord entre le CILSS et la Commission des Communautés Européennes, doit se tenir à Bruxelles dans la deuxième moitié de 1983. Nous sommes particulièrement heureux de cette décision en raison du soutien que la Commission a donné depuis l'origine au Club duSahel et en raison de l'intérêt porté par Monsieur PISANI à l'autosuffisance alimentaire, aux stratégies alimentaires et à l'ensemble des actions qui doivent permettre d'atteindre ces objectifs. Nous pensons que ce cinquième rendez-vous de progrès favorisera un bilan très objectifs des points forts et des points faibles dans les activités que nous avons menées ensemble depuis 1976 une relance de l'aide aux pays Sahéliens a malgré les difficultés économiques et financières auxquelles sont confrontées les pays industriels, des propositions pour de nouveaux progrès dans la politique et dans les programmes menés par tous les partenaires présents au sein du Club du Sahel.

2.2. 2 Allocution de Monsieur Charles Henri La Houdière, Directeur de l'UNSO

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Chers Collègues, Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de l'occasion que vous m'offrez de prendre la parole devant cet auditoire distingué pour vous faire le rapport sur les activités de l'UNSO pendant les six mois écoulés depuis la dernière session de votre Conseil.

Vous me permettrez tout d'abord de vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'accueil combien cordial que vous avez bien voulu réserver à la délégation de l'UNSO. La bienveillance généreuse que votre pays, le Mali, a toujours manifesté envers moi-même et mes collaborateurs nous est chère et je vous prie de bien vouloir transmettre nos sincères remerciements au Gouvernement et au peuple maliens.

Au cours des six mois écoulés, l'UNSO a poursuivi et intensifié ses efforts dans le cadre de ses deux pôles de responsabilité, à savoir :

- Servir de mécanisme central pour la coordination des efforts du système des Nations Unies pour aider les pays membres du CILSS à réaliser leur programme de redressement et de relèvement à moyen et à long termes ; ce rôle vient d'être réaffirmé très positivement au cours de la session d'été du Conseil Economique et Social qui vient de se terminer à Genève -

- Agir comme l'organe principal des Nations Unies chargé d'aider, pour le compte duProgramme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), les pays de la Région Soudano-Sahélienne à mettre en oeuvre

.../...

le plan d'action pour combattre la Désertification, ceci dans le cadre d'une entreprise conjointe de PNUD et du PNUE.

Dans le cadre de ces deux mandats dont la portée se rejoint manifestement, l'UNSO a poursuivi vigoureusement ses activités de programmation et de planification, notamment dans le domaine de l'identification et la formulation de projets prioritaires soumis par les Etats Membres du CILSS et le Secrétariat Exécutif du CILSS. Ces activités ont permis de doter plusieurs pays d'études détaillées qui, entre autre, se sont avérées très utiles lors des contacts que ces pays ont établis avec leurs partenaires bilatérauxou multilatéraux dans le cadre de leurs efforts nationaux de mobilisation de ressources extérieures pour leur développement économique et social.

Pour la réalisation de ces activités, l'UNSO a continué de bénéficier du concours très précieux des Organismes et Agences du Système des Nations Unies. Cette collaboration nous a permis de conjuguer nos efforts dans le cadre d'activités conjointes, entre autre, avec la FAO, l'UNESCO, le BIT et la Banque Mondiale. Nous comptons intensifier ces efforts de concertation et de coopération afin de permettre au système des Nations Unies, de soutenir vos actions avec plus de dilligence et de compétence.

En outre, le rôle de catalyseur qui est celui de l'UNSO nous a poussé à poursuivre et à intensifier notre collaboration avec d'autres Agences d'aide bilatérale ou mutilatérale afin d'optimaliser l'utilisation des ressources disponibles. Dans cette optique, nos rapports se sont intensifiés avec la République Fédérale d'Allemagne, le Danemark, la Finlande et la Suède et nous pensons qu'il en résultera un financement accru des actions prioritaires des pays membres du CILSS.

D'autre part, nous avons enregistré pour la première fois depuis que l'UNSO existe, la participation directe de l'Australie et de l'Algérie au financement des projets priorit aires des Etats Membres.

.../...

Nous continuerons bien entendu à poursuivre nos efforts pour élargir encore davantage le cercle des pays et organismes donateurs qui contribuent aux efforts de vos Etats soit directement, soit par le truchement de l'UNSO.

En ce qui concerne les modalités d'exécution des projets, il est intéressant de souligner que plus de 40 % des actions mises en oeuvre dans le cadre des projets réalisés avec le concours de l'UNSO sont exécutés directement par les Gouvernements bénéficiaires. Cela permet aux projets :

- de faire un usage optimum des compétences nationales disponibles ou le cas échéant, permettre aux nationaux de former leurs personnels de conception et d'exécution dans le contexte des projets envisagés ;

- de doter les services nationaux des matériels et équipements grâce auxquels ils pourront non seulement contribuer à la réalisation des activités du projets, mais aussi assurer l'entretien des ouvrages réalisées et gérer efficacement la conception et la mise en oeuvre d'activités similiaires dans d'autres régions du pays.

Monsieur le Président,

Ce pourcentage de 40 % n'est pas négligeable mais nous n'en sommes pas encore satisfaits. Nous essayerons de l'améliorer encore au futur car nous sommes tout à fait convaincus que le vrai développement ne peut se faire que de l'intérieur, par les cadres nationaux et les populations concernées.

Je tiens à mentionner dans cette perspective, que dans le courant de cette dernière, semaine, je viens de signer sept conventions de financement de projets dont six sont exécutés dir ectement par le Gouvernement.

.../...

Nous allons continuer à surveiller de très près la qualité des projets, leur efficacité et le déroulement de leur mise en oeuvre. Ces tâches sont accomplies en collaboration étroite avec les Gouvernements concernés, le PNUD et les Agences Spécialisées engagées. Je pense que ce suivi sérieux, qui est essentiel, nous a déjà permis dans de nombreux cas, non seulement d'éliminer des goulots d'étranglements affectant l'exécution des projets, mais aussi d'y introduire des ajustements substantifs requis par leurs conditions de mise en oeuvre, conditions qui n'étaient pas prévisibles lors de leur élaboration. Ce suivi précis nous permet ainsi d'insérer de façon pragmatique dans le schéma des nouveaux projets, les leçons tirées des problèmes rencontrés et solutionnés ailleurs.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne la collaboration entre le CILSS et l'UNSO au cours des six derniers mois, le Secrétaire Exécutif du CILSS et moi-même avons continué" nos efforts visant à renforcer les liens de coopération et de coordination entre nos deux institutions. A cet égard, nous avons pris un certain nombre de mesures qui auront un impact très important sur l'efficacité de nos actions tant au niveau des pays membres du CILSS qu'au niveau de la Communauté des Donateurs.

Le Secrétaire Exécutif en a fait état dans son Rapport d'Activités qui est soumis à votre attention. Je ne ménagerai aucun effort pour assurer la poursuite et le renforcement de cette collaboration qui nous permettra d'accroître notre efficacité au profit des pays que nous servons.

Me tournant maintenant sur le problème de la mobilisation des ressources, voici, très succintement les principaux résultats des efforts entrepris auprès de la Communauté Internationale depuis Janvier 1982. En ce qui concerne les projets nationaux, plus de 6 millions de dollars, soit 2 millards 40 millions de F CFA, ont été mobilisés pour la mise en oeuvre ou la continuation des projets prioritaires. Ce sont :

.../...

NIGER : 1. "Opération Gao dans le Département de Dosso"

Coût = 1. 1 M.$

2. Reboisement : Ceinture Verte autour de Tahoua

Coût = 480 000 $

3. Etudes pour l'élaboration du Plan National de l'Energie

Coût = 123 000 $

MALI : 1. Développement Intégré de l'Elevage dans la Zone Lacustre

Coût = 400 000 $

2. Opération Forestière à Fao

Complément de Financement : 100 000 $

HAUTE-VOLTA : 1. Reboisements Collectifs et Familiaux à Koudougou

Coût = 1,24 m. $

2. Composante nationale Foyers Améliorés

Coût = 248,000 $

3. Reboisement villageois à Saponé

Complément de Financement : 480,000 $

GAMBIE : 1. Protection des Pâturages autour des Points d'Eau

Coût = 430,000 $

2. Poursuite Programme Routes Secondaires

Coût = 400,000 $

MAURITANIE : 1. Construction Barrages

Complément de Financement : Coût = 600,000 $

2. Composante Foyers Améliorés

Coût = 200,000 $

.../...

CAP-VERT : 1. Lutte anti-érisuve, San Jao Batista
Coût = 100,000 $

En outre, les consultations et négociations sont très avancées en ce moment au sujet des schémas de financement intéressant d'autres projets, ce sont :

1. La poursuite du programme de routes secondaires en Haute-Volta (tronçon Djibo/Dori/Falagountou). (coût total du programme : 14 M. $ dont 1 M. $ fournis par l'UNSO)

2. Le programme de fixation de dunes et la lutte contre l'ensablement en Mauritanie (Coût total du programme : 7 M. $ sur 10 ans)

3. La poursuite du projet "OUTILLAGE AGRICOLE" au Niger (coût total du projet : 3.2.M. $)

4. Composante Foyers Améliorés, Niger (250,000 $)

5. Composante Foyers Améliorés, Mali (327,000 $)

6. Lutte anti-érosive, San Jao Batista, Cap-Vert (400,000 $)

11. PROJETS REGIONAUX

1. Foyers Améliorés = composante régionale
coût = 220,000 $

2. Création d'une unité de publication à l'Institut du Sahel
coût = 105 000 $

Le programme de routes secondair es progresse d'une manière très satisfaisante. Plus de 1 200 km de routes ont été réalisés à ce jour :

- au Mali, les travaux de construction du tronçon Kati-Kolokani ont démarré en Mai 1982
- au Niger, plus de 100 km ont été construits sur les tronçons Kao-Tchintabaraden et Ouallam-Banibangou ;
- en Gambie, les travaux se poursuivent dans de très bonnes conditions ;
- au Sénégal, la phase en cours du projet en Casamence, se déroule comme prévu etle tronçon Tendiem-Affiniam est sur le point d'être achevé ;
- en Haute-Volta, après les tronçons Ouahigouya-Djibo-Baraboulé, les négociations sont très avancées pour la poursuite du programme sur les tronçons Djibo-Dori-Falangountou ;
- en Mauritanie, les travaux de contruction de la route M'Bout-Sélibaby ont démarré en Mai 1982 ; après des réfections de radiers plus de 15 km de route ont été réalisés à ce jour ;
- au Cap-Vert, l'UNSO poursuit ses efforts de mobilisation de ressources pour le projet de routes et de pistes d'atterissage à Maio et Boa Vista.

En ce qui concerne la poursuite du programme routier dont l'importance nous a été soulignée à maintes reprises par chaque Etat, nous orgnisons, de concert avec le CILSS une réunion de donateurs à haut niveau qui se tiendra à Génève les 20 et 21 Octobre 1982. Le but de cette réunion sera de faire le point sur les progrès réalisés, mais aussi de maintenir le momentum du programme grâce à la mobilisation des ressources nécessaires pour financer la construction des nouveaux tronçons

prioritaires soumis par les Etats.

Messieurs les Ministres,

Les résultats acquis sont modestes par rapport aux besoins des Etats Membres du CILSS. Au nom de l'Administrateur du PNUD, je tiens à vous assurer que l'UNSO fera tout ce qui est en sonpouvoir pour aider vos Gouvernements à réaliser leurs voeux les plus chers, à savoir, créer au Sahel les conditions nécessaires pour garantir une vie empreinte de dignité pour tous les Sahéliens.

Mes collègues et moi-même allons suivre avec un intérêt particulier les délibérations de votre Conseil. Vos décisions seront pour nous une source constante d'inspiration et permettront au système des Nations Unies de mieux répondre à l'éttente de vos pays. Je souhaite succès à vos travaux.

Je vous remercie Monsieur le Président./-

2.2.3 - Message de Monsieur Bertin Borna, Représentant Spécial du Directeur du Bureau pour l'Afrique PNUD

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres et Chers Collègues,

Je voudrais très brièvement m'acquiter d'une agréable mission. En effet, l'Administrateur du PNUD, Monsieur Bradford MORSE que vous avez bien voulu inviter à participer à vos travaux m'a demandé de le représenter et vous renouveler l'appui constant de l'Organisation dont il a la charge, le Programme des Nations Unies pour le Développement. Nous avons été à vos côtés dès le départ, c'est-à-dire dès la création du CILSS. Nous continuerons, ensemble de faire la route jusqu'au succès complet du CILSS qui est une Institution à laquelle nous sommes très attachés. Nous le ferons et vous assisterons au double Plan national et régional.

Je n'aurai aucun bilan à vous présenter car les bons ménages ne font pas de bilan.

Je souhaite plein succès à vos travaux.

2.2. 4 : DELEGATION F.A.O

Monsieur Hamadou DIA : adressa les salutations du Directeur Général de la FAO, Monsieur Edouard SAOUMA, à la 17è Session du Conseil des Ministres du CILSS ; il remercia en suite le CILSS, au nom du Directeur Général, de l'invitation faite à la FAO de participer aux travaux de cette Session.

Après avoir brièvement rappelé que la FAO a toujours été présente aux côtés du CILSS depuis sa création, Monsieur DIA rendit un vibrant hommage au CILSS pour les efforts inlassables qu'il ne cesse de déployer (malgré d'énormes difficultés) pour la réhabilitation et le développement des économies de ses pays Membres.

Il ajouta que les contraintes au développement du Sahel étant, de nos jours, bien connus (de nombreuses études sont disponibles), la tâche devrait désormais consister à aider davantage et de façon plus rapide et plus concrète les pays Sahéliens à disposer des moyens matériels, humains et financiers dont ils ont besoin pour la réalisation des objectifs de développement qu'ils se sont fixés. Monsieur DIA rassura que la FAO quant à elle continuera toujours à assister les Pays du CILSS dans la limite de ses moyens.

Il termina en souhaitant pleins succès aux travaux de ce 17è Conseil des Ministres.

2.2. 5 - Allocution du Docteur ZDYB, du CRDI, Ottawa

Excellence Monsieur le Ministre Coordonnateur,
Excellences Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais commencer par vous remercier pour l'occasion que vous m'offrez de faire plus ample connaissance avec le CILSS et aussi de dire quelques mots sur le projet d'Amélioration de la Gestion des Instituts de recherche du Sahel (projet AGIR) auquel le Centre de Recherches pour le Développement International compte apporter tout son appui selon des modalités que je développerai tout à l'heure.

Mais avant d'aller plus loin, je tiens à vous présenter les excuses de Monsieur May AUDET, Contrôleur Général et Trésorier du CRDI qui, en me désignant pour le représenter à votre auguste assemblée, m'a chargé de vous dire tout le plaisir qu'il aurait eu à répondre personnellement à votre si aimable attention si des engagements antérieurs ne l'en avaient empêché.

Excellences Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les experts,

Par sa présence, le CRDI, et notamment le bureau du Controleur Général et Trésorier, entend marquer l'intérêt tout particulier qu'il porte au projet AGIR qui doit permettre à terme de développer notablement le rendement de vos institutions de recherche par une amélioration de leur gestion.

C'est que le CRDI est convaincu comme vous sahéliens qui avez initié le projet que tous les efforts de mobilisation de fonds internes ou externes pour développer la recherche dans vos pays resteront vains si les politiques et procédures régissant les Instituts de Recherche ne sont pas adaptées à la spécificité de leur mission.

Le CRDI est également convaincu comme vous que cette oeuvre d'adaptation des politiques, procédures et structures n'est envisageable que si elle est d'abord l'affaire des responsables sahéliens au rang desquels figurent, bien entendu, les Directeurs des Instituts de Recherche.

Cette convergence de vues entre le CILSS, initiateur du projet AGIR, et le CRDI explique que le CRDI est prêt à vous apporter tout son concours pour la mise en oeuvre rapide et totale de ce projet qui fera figure de pionnier, j'en suis convaincu, dans les pays du Tiers Monde.

A l'heure actuelle, le CRDI a préparé un dossier substantiel destiné à sonConseil des Gouverneurs, pour obtenir les moyens financiers nécessaires de soutenir votre action. Et nous avons bon espoir que ce dossier sera approuvé par cette instance, ce qui nous permettra d'intervenir dans le projet AGIR, dès après la rencontre des bailleurs de fonds que vous organisez à Paris en Septembre sur le projet. Monsieur AUDET, Contrôleur Général et Trésorier du CRDI est en tout cas optimiste sur ce point ainsi que tout le Département.

Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les délégués,

C'est cette disponibilité du CRDI, sa volonté de coopérer avec votre Organisation que j'étais chargé de confirmer par ma présence à votre présente session.

Au nom du CRDI, je vous remercie encore une fois de votre aimable attention.

3 - Examen des différents points de l'ordre du jour :

Après la courte suspension de séance, qui a suivi la séance d'ouverture, le Conseil des Ministres aborde l'examen des différents points inscrits à l'ordre du jour de la session.

Le Président de séance, donne la parole au rapporteur général de la réunion des Experts, le Docteur Diallo Moulaye du Secrétariat Exécutif qui présente le rapport général de la réunion.

Du 25 au 28 Juillet 1982 s'est tenue dans la Salle Jamaa de l'Hôtel de l'Amitié, la réunion des experts préparatoire au 17è Conseil des Ministres du CILSS en présence des délégués des pays membres de l'Organisations et des Représentants des Organisations Internationales sous la Présidence du Secrétaire Exécutif du CILSS, Monsieur SECK MAME N'DIACK.

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Exécutif a tout d'abord souhaité la bienvenue aux délégués des Etats membres de l'Organisation et aux partenaires de la Communauté Internationale ; il a ensuite mis l'accent sur l'importance des dossiers soumis notamment.:

- stocks de sécurité alimentaire, prix, commercialisation et aide alimentaire
- bilans-programmes sectoriels
- programme de protection des végétaux
- les problèmes budgétaires

Après la séance d'ouverture le bureau ci-après a été mis en place :

- Pésident : Mr. Mamadou Fatogoma TRAORE, Directeur Général de l'EIER- Mali
- Rapporteur : Dr. Moulaye DIALLO Secrétariat Exécutif du CILSS

La réunion a ensuite examiné et adopté l'ordre du jour. A l'issue de l'adoption de l'ordre du jour, deux commissions ont été constituées :

Commission 1 chargée d'examiner les questions techniques - points 1 et 2 de l'ordre du jour à savoir :

1. Rapport sur les activités de l'Organisation
   1.1. Activités du Secrétaire Exécutif
   1.2. Activités de la Direction des Projets et Programmes
      1.2.1. Production Végétale - Hydraulique villageoise et Pastorale - Corps pour l'Alimentation

.../...

1.2.2. Elevage
1.2.3. Pêches
1.2.4. Ecologies-forêts
1.2.5. Ressources Humaines
1.2.6. Planification
1.2.7. Transports

1.3. Activités de la Direction chargée des Organisations Non Gouvernementales (ONG)
1.4. Activités de la Direction de l'Unité de Gestion Régionale
1.5. Activités de la Direction de la Documentation et de l'Information

2. Activités des Institutions Spécialisées
2.1. Institut du Sahel
2.2. Centre Agrhymet

.....Questions diverses

Commission II chargée des questions administratives, institutionnelles et financières - points 3 de l'ordre du jour :

3.1. Secretariat Exécutif
3.2. 3.1.1. Rapport du Commissaire aux compte 1980
3.1.2. Rapport d'exécution du budget 1981
3.1.3. Rapport du Commissaire aux comptes exercice 1981
3.1.4. Rapport d'exécution du budget 1982 arrêtée au 30 Juin 1982
3.1.5. Rapport sur la situation financière du CILSS
3.1.6. Problèmes posés par l'exécution du budget 1982
3.2. Institut du Sahel
3.3. Centre Agrhymet

Après examen des questions inscrites à l'ordre du jour, la réunion des experts a adopté les rapportsdes deux commissions.

1. RAPPORT DE LA COMMISSION N° 1.

La Commission N° 1 de la réunion des experts préparatoires à la

17è session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS s'est réunie à l'Hôtel de l'Amitié du 26 au 28 Juillet 1982.

Le bureau de la commission a été composé comme suit :

- Président : Harouna KAMARA de la République Islamique de Mauritanie
- Rapporteurs André SAWADOGO, du Secrétariat Exécutif du CILSS et Alioune SALL

La liste des membres de la Commission est annexée au présent rapport.

Après approbation de l'ordre du jour et adoption du calendrier de travail, la Commission a examiné les points suivants :

Point 1.1. Activités du Secrétaire Exécutif

Point 1.2. Activités de la Direction des Projets et Programme

1.2.1. Production Végétale - Hydraulique villageoise et Pastorale- Corps pour l'Alimenation

1.2.1. Elevage

1.2.3. Pêches

1.2.4. Ecologies/Forêts

1.2.5. Ressources Humaines

1.2.6. Planification

1.2.7. Transports

Point 1.3. Activités de la Direction des Organisations Non Gouvernementales (ONG)

Point 1.4. Activités de la Direction de l'Unité de Gestion Régionale

Point 1.5. Activités de la Direction de la Documentation et de l'Information

Point 2. Activités des Institutions Spécialisées

Point 2.1. Institut du Sahel :

Rapport d'activités du Directeur Général

2.2. Centre Agrhymet :

Rapport d'activités du Directeur Général

.../...

Point 1.1. Activités du Secrétaire Exécutif

Ce point introduit par le Directeur de Projets et Programmes a porté sur la mise en oeuvre des résolutions du 16e Conseil des Ministres, la participation à des réunions et rencontres, le renforcement de la coopération avec certains partenaires de la Communauté Internationale, qui ont été les principales activités du Secrétaire Exécutif entre les deux sessions.

Le Directeur des Projets et Programmes a également commenté les différents documents annexés au rapport d'activités du Secrétaire Exécutif concernant :

- les compte-rendus de la réunion de Djeddah et de la consultation auprès du Président en Exercice du CILSS, Son Excellence Aristide PEREIRA, Président de la République du Cap-Vert ;

- le projet des termes de référence de la mission d'experts de haut niveau chargée de l'étude sur l'élargissement du mandat du CILSS et la contribution du Secrétariat Exécutif à la réflexion sur l'élargissement de ce mandat.

Suite aux discussions, la Commission a fait les remarques et recommandations suivantes :

1°/ il est à déplorer la lenteur dans la mise en oeuvre de l'aide octroyée par les pays de l'OCI et surtout l'inadéquation de l'aide alimentaire avec les préoccupations des Etats récipiendaires ;

2°/ l'absence d'un interlocuteur unique mandaté par les pays du CILSS pour mener la mise en oeuvre de cette aide qui a conduit à des actions bilatérales ;

3°/ concernant l'élargissement du mandat du CILSS, un consensus s'est établi sur sa nécessité compte tenu des lacunes enregistrées dans le fonctionnement actuel par suite du manque des moyens juridiques d'institutionnels appropriés.

4°/ la commission recommande au Secrétaire Exécutif de constituer une mission pluridisciplinaire afin de réaliser un bilan-programme global dans le but de relancer les activités au Tchad.

1.2 Activités de la Direction des Projets et Programmes

1.2.1 Production végétale

Les bilans-programmes des cultures pluviales dans les Etats membres se poursuivent normalement en Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal. Les documents sont en cours de rédaction et seront soumis aux différents Etats intéressés pour avis et amendement avant leur finalisation.

S'agissant de la présente campagne agricole, le retard de la saison des pluies constaté dans la plupart des pays membres du CILSS et particulièrement au Tchad, pouvant entraîner une mauvaise récolte suscite des inquiétudes.

1.2.2 Hydraulique villageoise et pastorale

La Commission a pris connaissance de l'état d'avancement du projet d'appui aux Directions nationales d'hydraulique, dont l'objectif vise :

- à la gestion économique de l'eau dans chaque Etat membre ;

- à une programmation rationnelle de l'aménagement et de maintenance des ouvrages et de ressources dans l'avenir.

Les dossiers de la 1ère phase du projet sont terminés et seront soumis aux Etats pour avis. Après approbation des dossiers, il est prévu d'organiser une réunion technique à laquelle participeraient les Organisations et Etats concernés.

Activités de la Cellule du Corps pour l'Alimentation (Food Corps)

Le Secrétariat Exécutif a exposé ce point en mettant l'accent sur le caractère original de ce projet qui, s'il était mis en oeuvre apporterait une solution alternative à l'effort de développement agricole entrepris par les différents Etats.

Ce projet associe les populations à la recherche des solutions aux problèmes de l'autosuffisance alimentaire tout en limitant de façon appréciable les coûts récurrents inhérents aux projets traditionnels.

Ce financement concerne 5 projets repartis dans différents pays du CILSS :

- Haute-Volta : Barsalogho, Kombissiri
- Mali : Koulikoro, Toko
- Niger : WACHA

Pour les projets-tests du Corps pour l'Alimentation déjà élaborés dans les pays membres qui ne connaissent pas encore un début de démarrage, la Commission reitère la recommendation au Secrétariat Exécutif d'activer la recherche de leur financement.

Dans le cadre du programme régional certains projets connaissent un début d'exécution. C'est notamment celui de Toko, région de Ségou, celui de Kour Momar SARR au Sénégal.

.../...

1.2.2. Elevage

La Commission a entendu un exposé, sur les 5 axes de travail de l'équipe Elevage et qui sont :

- le suivi des projets de première génération
- la recherche de financement des études dans le secteur élevage
- l'exécution du programme d'activités 1982 (1er semestre)
- la participation à des réunions, séminaires et colloques
- la coopération avec les organisations internationales et intergouvernementales

- concernant le suivi des projets de première génération, la Commission note que la tâche a été rendue difficile à cause de la faiblesse des crédits de fonctionnement alloués au Secrétariat Exécutif.

Ce suivi a été rendu possible en partie grâce à la collaboration de l'Unité de Planification et aux concours de la mission sur l'amélioration des dossiers de présentation des projets du secteur ;

- recherche de financement des études ;

Aucune des études programmées par le 15 ème Conseil des Ministres n'estconnu une grande évolution, sauf celle citée plus haut. Celle-ci a fait l'état d'avancement des projets de première génération et a élaboré les éléments pour la programmation du secteur élevage dans les pays du Sahel. Ce document est finalisé et sera soumis à la réunion de l'équipe Elevage qui se tiendra en novembre prochain ;

- exécution du programme d'activités 1982

Tous les efforts de l'Equipe Elevage ont porté sur la mise en oeuvre des bilans-programmes du secteur . La réunion préparatoire pour l'adoption des termes de référence de l'étude a eu lieu les 19 et 20 Avril dernier à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta).
Le document final et les recommandations adoptées sont contenus dans l'annexe VIII.

.../...

L'étude a démarré en Haute-Volta et comportera 2 phases :

- analyse du secteur
- programmation du secteur

En ce qui concerne les autres pays, les pays-Bas viennent de donner leur accord pour la mise en route des Bilans-Programmes, du Niger, Mali et Sénégal.

Quant à la Mauritanie, la Gambie et le Cap-Vert, il faudra attendre la confirmation du Canada a qui la requête de financement a été adressée ;

- Participation à des réunions, séminaires et colloques.
- l'équipe Elevage a participé à trois réunions importantes pour le développement de l'élevage dans la sous région.
- La 17è réunion du CSIRTC/CSTR/OUA du 19 au 24 Octobre 1981.
- La 21è Session ordinaire de la commission sur la Trypanosomiase animale africaine ;
- Le séminaire sur le bilan de 5 années de recherches sur les systèmes de production animale en zone aride et semi-aride du Mali.

- Coopération

Cette coopération se renforce et se concrétise par des rencontres de concertation. Il s'agit de la CEBV (intensification de la lutte contre les épizooties), la CEAO (méthodologie de distribution des aliments et médicaments pour le bétail), et le Liptako-Gourma.

Autres activités : il s'agit essentiellement de :

- la participation à une consultation d'experts sur la nécessité de la création de stocks alimentaires pour le bétail en cas de désastre organisée par la FAO à Rome en Novembre prochain.

..../...

Suite aux discussions, le Tchad souhaite voir intégrer dans les activités futures du Secrétariat du CILSS son programme de sauvetage des jeunes veaux.

La Commission a souligné :

- la nécessité de dynamiser l'unité Elevage en recherchant à améliorer des moyens financiers et à faire des propositions concrètes au prochain Conseil des Ministres duCILSS ;

- le souhait de désigner au niveau des Etats des correspondants nationaux de l'Unité.

1.2.3. Pêches

Les activités sont de 2 ordres :
- les bilans-programmes du secteur
- les autres activités.
- Bilan programme pêche continentale.

Les missions ont intéressé, la Gambie, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, leNi ger et leSénégal. Les documents provisoires seront soumis aux Etats pour avis et amendements avant leur finalisation.

Concernant le Bilan-Programme Pêche maritime, le Secrétaire Exécutif attend la concrétisation de la promesse canadienne de financement pour lancer les missions.

Les autres activités sont :

• L'élaboration d'une plaquette de sensibilisation qui sera bientôt disponible ;

• Projet régional ; la participation à la formulation d'un projet régional pour l'identification d'un projet des pêches continentales.

.../...

Une requête pour la prise en charge d'une mission de bilan-programme de la formation/recherche sahélienne dans les domaines de la pêche continentale et de l'aquaculture a été adressé à l'UNSO. Les termes de référence ont été soumies à l'Institut du Sahel et à la CEAO pour étude.

L'Unité a participé à la rencontre des chefs d'établissements d'enseignement halieutique et maritime d'une part, et à la réunion du Comité Consultatif sur l'armement et les équipements.

Ces réunions organisées par la CEAO, ont mis en évidence les lacunes dans la formation des cadres de la pêche et proposé le financement de l'étude de la commercialisation du poisson de mer dans les pays enclavés dans le cadre de la mise en place de la société communautaire, d'armement, d'achat et de commercialisation des produits de la pêche.

Le Secrétariat Exécutif, suite aux interventions, a confirmé que la projet Ecole de Formation en pêche continentale de Mopti reste prioritaire pour l'Organisation.

1.2.4. - Ecologie-Forêts

La présentation a porté sur les 3 points suivants :

- réalisation des bilans-programmes de la Mauritanie et du Cap-Vert. A ce jour tous les pays excepté le Tchad ont été couverts. Il a été fait mention de la réunion nationale sénégalaise sur le financement du plan directeur de développement forestier ;

- exécution de certaines actions (projets)régionales :

• foyers améliorés : ce projet évolue normalement malgré certains retards observés dans quelques Pays Membres ;

• Cultures fourragères et améliorantes, les actions programmées sont exécutées à souhait ;

• énergie : il s'agit du projet CIOSS/CEAO du Centre Régional d'Energie solaire et du Centre Régional de recherches en énergie éolienne ;

. monitoring en accord avec la décision du 16ème Conseil des Ministres, le dossier a été passé au Centre Agrhymet ; il est à noter que certains bailleurs de fonds sont reticents à l'affectation.

- Le renforcement de la coopération avec nos partenaires des agences de coopération bilatérales et du système des Nations Unies dans le cadre de la recherche du financement. Mention spéciale a été faite sur le programme Allemand par le Sahel/CILSS et l'évolution des relations CILSS/UNSO.

Cette présentation a suscité 2 commentaires : la nécessité de dynamiser les projets faune et de rechercher le financement des projets nationaux foyers améliorés.

Le Secrétariat Exécutif a pris bonne note de la remarque faite sur les projets faune et a signalé que la plupart de nos partenaires ont manifesté un intérêt pour les projets foyers améliorés - le préalable à leur intervention semble être la mise en place d'une cellule nationale de coordination.

1.2.5. Unités des Ressources Humaines

La Commission a entendu un exposé du Secrétariat Exécutif faisant ressortir que les activités de l'Unité des Ressources Humaines ont été consacrées pour l'essentiel aux activités préparatoires du bilan-programme du secteur.

La Commission note avec satisfaction l'achèvement des études prévues dans ce cadre et portant sur "la participation des populations" et la contribution de l'éducation de base à l'autosuffisance alimentaire mais déplore les retards dans l'organisation des réunions nationales de concertation autour du programme ressources humaines et le suivi du colloque sur la composante formation dans les projets de production. La Commission engage le Secrétariat Exécutif à tout mettre en oeuvre pour terminer les bilans programmes dans le 2 semestres 1982.

.../...

La Commission a par ailleurs examiné le plan d'action du projet d'amélioration de la gestion des Instituts de Recherches du Sahel adopté par les Directeurs d'Instituts de Recherches du Sahel lors de leur réunion du 26 au 28 Avril 1982 à DAKAR.

La Commission recommande au Conseil des Ministres l'adoption de ce plan d'action. Elle a adopté un projet de résolution dans ce sens.

1.2.6. Planification

Il a été présenté à la Commission les 5 actions menées par l'Unité durant le semestre écoulé :

- Redynamisation des Conseils Nationaux du CILSS = mise en place de 4 Comités expérimentaux financés par l'USAID (Haute-Volta et Niger) la Hollande (le Mali) et le PNUD (Sénégal sur CIP national) ;

- Suivi des recommandations de colloque de Ouagadougou sur les coûts recurrents, il s'agit essentiellement de l'organisation d'ateliers nationaux

- suivi des projets du programme de première génération

- la programmation et l'évaluation interne de la Direction des projets et Programmes conformément au programme de travail du Secrétariat Exécutif ;

- actions spécifiques : suivi de l'élaboration des stratégies alimentaires, amorce d'une réflexion régionale sur la politique des prix agricoles, mise au point d'un tableau de bord de l'économie régionale.

Les interventions enregistrés ont portés essentiellement sur les Comités nationaux et il a été demandé au Secrétariat Exécutif qui a pris bonne note de certaines remarques de recherche de financement de tous les Comités nationaux.

.../...

Concernant les stocks de sécurité, les résultats de la rencontre les 29 et 30 Mars 1982 à ROME entre Bailleurs de Fonds et Sahéliens ont été portés à la connaissance de la Commission. Il ressort de l'exposé qui a été fait que certains Partenaires, notamment les Pays de l'OCDE ont formulé les réserves sérieuses à l'égard du projet.

Les arguments avancés par les Représentants de ces pays à l'encontre du projet ont été communiqué à la Commission.

En outre la Commission a été informé de l'intérêt que certains Pays d'une part et Institutions financières africaines et arabes d'autre part ont manifesté à l'égard du projet.

C'est le cas notamment de l'IRAK, du Fonds Koweitien, BOAD et la société Ivoirienne d'Investissement agricole.

Au cours des discussions, certains délégués ont rappelé la nécessité de la div ersification des contacts avec les sources de financement. D'autres ont exprimé leurs inquiétudes sur les retards que connaitrait la réalisation de ce projet, si les discussions avec nos partenaires de l'OCDE devaient conduire à la remise en cause de l'étude.

Le Secrétariat Exécutif a assuré la Commission que l'étude en question pourrait être sujette à une amélioration sans pourtant conduire à la remise en cause de son postulat de base.

1.2.7. Transports

l'Unité a réalisé des actions suivantes :

- actions conjointes avec l'UNSO - évaluation du programme de routes secondaires et rédaction du rapport sur l'état d'avancement du programme CILSS/UNSO de construction et d'entretien des routes secondaires :

.../...

- actions spécifiques - élaboration du dossier d'information relatif au plan de transport de l'aide alimentaire d'urgence ;

- études sur les charges recurrentes de l'infrastructure routière ou prévision des ateliers nationaux sur les charges recurrentes programmées ;

- préparation d'un séminaire sur la gestion de l'entretien routier

- l'exposé n'a pas suscité de commentaires particuliers.

L'introduction des activités de cette Direction fait ressortir que l'organisation de la Conférence sur l'Aide Alimentaire qui a eu lieu du 14 au 15 juin 1982 à Dakar était au centre de ces activités durant le premier semestre.

Au cours de cette conférence, un certain nombre de recommandations communes ont été adoptées. Ce sont surtout :

- la Recommandation sur l'utilisation des fonds de contrepartie pour le développement de la production céréalière, l'amélioration de son environnement ; le regroupement des fonds de contrepartie dans un fond unique. Les modalités de la gestion de ces fonds devant être déterminées d'un commun accord par les Gouvernements et Donateurs ;

- la Recommandation sur la prise en compte par les Donateurs de la nécessité d'adapter l'aide alimentaire aux besoins réels des populations concernées ;

- la Recommandation sur l'instauration d'une concertation annuelle entre les représentants locaux des pays et agences donateurs et les pays bénéficiaires. Cette concertation pourrait partir sur l'identification des critères d'évaluation des besoins en aide alimentaire et les moyens d'y faire face ;

- Mandat a été donné au Secrétaire Exécutif pour une concertation biannuelle en cours de campagne et après campagne pour apprécier le déficit.

En ce qui concerne le bilan des aides d'urgence reçues de janvier à juin 1982, ce bilan est en cours d'élaboration.

1.4. - ACTIVITES DE LA DIRECTION DE L'U.G.R. -

La Commission a pris connaissance de l'état d'avancement du Programme CILSS de Protection des Végétaux et manifeste quelques inquiétudes quant aux lenteurs d'exécution de certains projets, et le non démarrage d'autres volets du programme. Il s'agit entre autres :

1 - Projet Lutte Intégrée -

Le programme de construction à réaliser s'exécute lentement dans certains pays, alors que dans d'autres, les dossiers ne sont pas encore constitués ou approuvés. D'autre part, les matériels de laboratoire et véhicules ne sont que partiellement livrés.

Certains Etats membres attendent encore l'affectation d'experts et expriment des inquiétudes sur la bonne exécution des programmes de recherche. Le Secrétariat du CILSS a fourni les informations et apaisements quant à l'accélération des procédures administratives au niveau de l'AID pour relancer les activités. Le Secrétariat du CILSS a également informé la commission que l'AID a signé le document de prolongation du projet jusqu'en Septembre 1983 afin de parmettre la restructuration du projet et de même une demande de crédits supplémentaires pour les 5 prochaines années.

2 - Projets Stockage et Lutte contre les Rongeurs : Ces deux ont été présentés au financement de la R.F.A. depuis 2 ans sans qu'une quelconque réponse ne soit parvenue au Secrétariat. Dans ces conditions, la Commission a recommandé au Secrétariat Exécutif d'approcher d'autres donateurs afin d'obtenir les fonds nécessaires à l'exécution de ces deux projets.

3 - Station de Quarantaine de MARADI au Niger : La requête du Niger adressée au Secrétariat Exécutif pour recherche de financement de la Station de Quarantaine des Plantes de MARADI a été étudiée lors d'une réunion CILSS/INRAN à Niamey. Il a été convaincu que le Niger finaliserait le document de projet compte tenu des observations faites

.../...

pour permettre au Secrétariat Exécutif de réunir tous les partenaires intéressés par le projet.

La Commission a entendu la délégation du Tchad qui a exprimé le voeu de voir le Secrétariat Exécutif reprendre ses activités dans ce pays compte tenu de la nouvelle situation favorable qui y prévaut.

Le Secrétariat Exécutif a pris bonne note de ces observations et a donné l'assurance qu'une mission se rendrait prochainement au Tchad en vue de relancer les activités.

1.5. - ACTIVITES DE LA D.D.I. -

Le Directeur de la Direction de la Documentation et de l'information a rappelé succintement les activités de la D.D.I., à savoir :

- Collecte, analyse, classement et diffusion de toutes documentations sur la sécheresse au Sahel ;
- Recenser, réunir et tenir à la disposition des Experts, toute la documentation nécessaire ;
- Collaboration avec tous les autres centres qui opèrent dans le Sahel et qui s'intéressent aux problèmes de sécheresse ;
- Coopération avec les médias.

Il a ensuite informé la Commission sur le projet de production de films documentaire sur le Sahel.

Suite à la présentation, les commentaires suivants ont été enregistrés :

- la Commission a déploré la régression du budget de la D.D.I. et a recommandé que ses moyens soient renforcés comme l'avait souhaité le 16è Conseil des Ministres à Praia en Janvier 1982.

.../...

institutions spécialisées soient associées.

- Il a été déploré le retard mis dans l'acheminement et la traduction des documents des différentes réunions.

2.1. - ACTIVITES DE L'INSTITUT DU SAHEL -

L'exposé du Directeur Général de l'Institut du Sahel a porté sur la Recherche, la Formation et l'Information Scientifique et Technique.

2.1.1. - Recherche -

En matière de recherches agricoles, écologiques et technologiques, deux projets sont en cours d'exécution. Il s'agit de la première phase du Projet Régional d'Amélioration des Mil, Sorgho, Niébé et Maïs, relative au renforcement des structures nationales financé par le FED et de la Cellule de Coordination des Recherches en Ecologie et Environnement, financée par l'UNSO.

D'autres projets font l'objet de discussions avec les sources de financement. Il s'agit des projets suivants :

- Amélioration des mil, sorgho, niébé et maïs (2è phase),
- Systèmes Intégrés de Production basés sur l'irrigation dans la zone sahélienne -
- Evaluation du Développement de l'Elevage et des Céréales dans un environnement sahélien,

.../...

- Concernant le projet de film documentaire sur le Sahel que les Nations Unies ont décidé de produire, il a été suggéré qu'une approche positive et constructive soit retenue pour ce document et que les institutions spécialisées

- 47 -

- Concernant le projet de film documentaire sur le Sahel que les Nations Unies ont décidé de produire, il a été suggéré qu'une approche positive et constructive soit retenue pour ce document et que les

- Recherche sur les formations végétales naturelles en zone sahélienne -
- Faune ,
- Machinisme Agricole,
- Poste du Coordinateur de l'U.C.T.R.

En ce qui concerne les projets sur la pathologie des petits ruminants dans le Sahel et sur les systèmes intégrés de production en cultures pluviales, l'étude sera finalisée ultérieurement.

Les recherches socio-économiques menées, s'articulent autour de quatre programmes relatifs à la démographie, la planification du développement, la Santé et la Sociologie rurale. Plusieurs projets nationaux et régionaux sont en exécution depuis Janvier 1981. Il s'agit principalement des composantes du Progamme de Recherches Démographiques pour le Sahel :

- Analyse et Exploitation des Données Démographiques,
- Etudes sur la Mortalité Infantile dans le Sahel,
- Etudes sur les Inter-Relations entre Population, Santé et Développement,
- Etudes sur les Migrations,
- Collecte de Statistiques Sanitaires,
- Formation.

Au 30 Juin 1982, l'Institut avait signé des accords pour environ 500 Millions de F CFA ence qui concerne les projets nationaux. Un projet de recherche-formation sur les indicateurs socio-économiques applicables à la planification qui doit démarrer en janvier 1983.

Le programme de Santé-Eau-Nutrition a été reformulé et est en train de se mettre en place.

.../...

Enfin, le Programme de Sociologie Rurale fera l'objet d'une réunion de concertation avec les Experts Sahéliens en Septembre 1982.

Les activités bénéficient du soutien financier de l'USAID, du PNUAP, du PNUD, de l'ONS et du Club du Sahel.

2.1.2. - Formation -

En matière de formation, les activités s'articulent autour des criptiques : octroi de bourses, organisation de sessions de formation de courte durée et mise en oeuvre de projets régionaux de formation.

1) Octroi de bourses :

Grâce à une précieuse contribution du Gouvernement Français, 16 sahéliens poursuivent des études de 3è cycle en France (Contribution au renforcement des institutions nationales de recherche).

2) Formation de courte durée :

Un séminaire sur les résultats du projet de recherche intitulé :
"Production des Pâturages Sahéliens (PPS" a été organisé en Février 1982, en collaboration avec le Gouvernement des Pays-Bas et un autre "séminaire de formation des formateurs dans le domaine du développement rural" en collaboration avec l'Institut de Développement Economique de la Banque Mondiale a eu lieu en Mars 1982.

3. - Mise en oeuvre de projets régionaux de formation :

On peut remarquer avec satisfaction la poursuite des activités des 2 projets régionaux qui sont :

.../...

- projet régional de formation en aménagement pastoral intégré
- projet régional de formation pour la protection des végétaux des pays membres du CILSS.

Concernant le premier projet dont le volet A (cours post Universitaire) fonctionne depuis deux ans, on peut également se réjouir de la décision du PNUD et de l'UNSO non seulement de continuer à apporter la contribution financière nécessaire à la poursuite des activités du volet A "mais aussi celle de financer les activités du volet B (formation de techniciens, dont le démarrage est prévu en janvier 1983.

Ce nouvel engagement a incité l'Institut du Sahel, en collaboration avec le PNUD, l'UNSO, l'UNSCO et les Autorités sénégalaises, à procéder à une reformulation du projet, dans le sens d'une meilleure coordination des activités prévues au sein des deux volets du projet.

Une signature rapide du document de projet, permettra très prochainement à l'agence d'exécution du projet d'entreprendre les activités, préparatoires nécessaires au bon fonctionnement des 2 volets du projet.

Le projet de formation pour la protection des végétaux financé par le Gouvernement des Pays-Bas quant à lui a permis :

- la pousuite de la formation de 4 étudiants gambiens à l'Université Ahmedou Bello de Zaria ;

- et le démarrage, au sein de l'ENSUT de DAKAR, de formation des techniciens supérieurs de laboratoire spécialisés en protection des végétaux, depuis octobre 1981.

Les activités du troisième volet de ce projet (formation de techniciens de développement rural spécialisés en P.V. à l'IPDR de Kolo), dont la reformulation est terminée ont également démarré par la mise en place d'un Conseiller principal et d'un expert en formation. La formation elle-même commencera en septembre 1982.

.../...

Ce démarrage pourra se faire sans que soient finies les constructions prévues ceci, grâce à la grande compréhension des autorités Nigériennes.

La mise en oeuvre des activités de formation rencontre un certain nombre d'obstacles dont il convient de citer trois :

- le retard que l'on enregistre pour le recueil des candidatures, ce qui entraîne quelques des retards pour le démarrage des sessions ;

- le manque de moyens matériels et humains propres ; ce qui réduit presque à néant la mise en application de nos initiatives dans ce domaine

- le temps très long que les institutions (nationales et internationales), avec lesquelles nous collaborons, mettent avant la signature des accords de projets.

2.1.3 INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

En matière d'information scientifique et technique, divers projets sont actuellement exécutés dans le cadre des programmes suivants : Reseau sahélien d'informat ion et de documentation scientifiques et techniques(RESADOC), et Système informatisé de gestion du potentiel scientifique et technique des Etats Membres du CILSS.

Le Programme RESADOC a pour but de mettre en place au Sahel une strcture de coopération régionale devant favoriser les échanges d'informations scientifiques et techniques entre les Etats membres du CILSS, les Organisations régionales et Inter-nationales.

Le Programme RESADOC est exécuté en trois phases :

- Projet de démarrage (mars 1979 février 1982)
- Phase intermédiaire (mars 1982 août 1983)
- Phase de développement (septembre 1983 août 1988)

L'information des données, telle que prévue dans le Programme

.../...

n'a toujours pas démarré faute de moyens techniques adéquats. La recherche d'un financement pour l'acquisition du mini ordinateur HP 3000 est restée pour l'heure sans succès.

Le programme sur le système informatisé de gestion du potentiel scientifique et technique vise à fournir à l'Institut du Sahel et aux Etats membres du CILSS un outil de gestion et de planification des institutions de recherche et de formation. La première phase des programmes financée par le CRDI a démarré en janvier 1982 et se poursuit normalement.

D'autres projets concernent l'Information Scientifique et Technique ont été élaborés par l'Institut du Sahel. Il s'agit de :

- La Création au sein de l'Institut du Sahel d'un service de publications

Ce projet, volet du programme de démarrage de l'Institut, a été élaboré depuis 1979. Son objectif est de parvenir à utiliser au mieux les résultats de la recherche grâce à leurs publications régulières. Dès son élaboration, ce projet a suscité l'intérêt de l'UNSO qui a annoncé sa participation à la première phase.

- Le Projet Régional de Radio Ruraleest également finalisé. L'USAID et la FAO ont participé de façon très positive aux missions préparatoires et à la réunion des responsables nationaux. Cependant à ce jour, aucun engagement financier n'est enregistré, malgré la priorité accordée à ce projet dans le programme de démarrage de l'Institut.

- Le troisième projet est celui de la Création d'une Cellule Régionale d'Information en Protection des Cultures et Récoltes dans les pays du CILSS

Ce projet constitue l'annexe G1 du Programme CILSS de Protection des Végétaux, visant à faire circuler l'information des chercheurs vers les paysans grâce à une information diffusée en cascades et transmise aux moyens de publications

.../...

(bulletins d'information, fiches techniques, diapositives) et de la radio.

Des requêtes de financement ont été adressées à plusieurs sources de financement et la firme HOECHST nous a gracieusement adressé une documentation de base sous forme de diapositive. L'USAID quant à elle, a annoncé son intérêt pour ce projet.

Après l'exposé du rapport de l'Institut du Sahel, le Directeur Général a eu à donner des précisions sur :

- les modalités de recherche de financement des projets de l'institution en général et du projet sur les systèmes intégrés de production basés sur l'irrigation en particulier ;
- les projets de l'Institut devant être présentés à la Conférence Islamique de Niamey ;
- la commande des véhicules et l'octroi de bourses de formation dans le cadre du projet régional d'amélioration des mil, sorgho; niébé et maïs etc ;
- la formation de techniciens de développement rural spécialisés en protection [illegible] des végétaux à l'IPDR de Kolo au Niger.

La Commission a enregistré avec satisfaction les précisions ainsi fournies.

2.2. Activité du Centre Agrhymet

Le Directeur Général du Centre Agrhymet a fait l'économie de l'essentiel de ces activités à l'attention des membres de la Commission.

Durant la période de janvier à juin 1982, le Centre Agrhymet a :

- reçu la visite de très hautes personnalités sahéliennes et non sahéliennes ;
- participé à des réunions tant dans le cadre de la planification à moyen terme des activités du Programme Agrhymet que dans celui de coordination et de collaboration scientifique ;

[illegible]

- enregistré un renforcement en personnel notamment international dans la mise en oeuvre de son organigramme ;

- poursuivi la formation des étudiants ainsi que les aménagements de base de son domaine à Niamey. Cependant pour la rentrée de novembre 1982, le recrutement des promotions prévues (Agro II Hydro II) ne pourra pas se réaliser, les conditions matérielles préalables n'étant pas jusqu'ici réglées (extention des infrastructures d'hébergement, de laboratoire hydraulique...) faute de financement. ;

- démarré quelques actions scientifiques à caractère opérationnel conformement aux recommandations du Comité Consultatif de Coordination.

Un accord de subvention a été signé à Niamey entre les Etats Unis d'Amérique et l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) concernant l'assistance au Programme AGRHYMET.

Cependant, la tendance à une baisse sensible des contributions des Donateurs constatée pour l'année 1982 risque, si elle se maintient encore de remettre en cause la réalisation de la phase opérationnelle du programme ainsi que le démarrage de la formation de nouvelles promotions.

RAPPORT DE LA COMMISSION N° II

La Commission N° II qui s'est réunie dans la Salle de Conférence de l'Hôtel de l'Amitié les 26 et 27 juillet 1982 a procédé d'abord à l'élaboration de son bureau composé comme suit :

- Président : Mr. Falilou M'Backé GUEYE du Sénégal

- Rapporteurs : MM. Madi KONATE de l'Institut du Sahel
MADINGAR AIngar Jérôme du Secrétariat Exécutif du CILSS

.../...

Elle a ensuite passé à la discussion de l'ensemble des questions inscrites à son ordre du jour. A l'issue des débats, les conclusions et recommandations ont été tirées.

• Rapport du Commissaire aux Comptes Exercice 1980

La 16e Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS réunie à PRAIA en Janvier 1982, avait demandé au Commissaire aux Comptes de reprendre son travail afin de soumettre à la présente session d'une manière claire et peécise les comptes des institutions du CILSS. Cette résolution résulte de remarques contenues dans le rapport du Commissaire aux Comptes. à savoir :

- Absence de livre de Comptes
- Confusion des fonds (CILSS et autres dans un même compte bancaire)
- Impossibilité de déterminer les disponibilités en fin d'exercice.

Pour ce faire, le Commissaire aux Comptes a procédé à la reconstitution des comptes des institutions spécialisées année depuis leur création en faisant ressortir par exercice le résultat de l'exécution budgétaire et la situation financière en fin d'exercice.

A/ CENTRE AGRHYMET

L'examen des comptes du Centres Agrhymet de 1976 à 1980 comporte certes des lacunes, mais leur reconstitution ne fait pas apparaître d'importantes différences. Cependant des manquant de 190.164 F.CFA ont été constatés ainsi que des dépenses non justifiées pour un montant de 102.460 F. CFA

La Commission recommande l'émission d'ordre de recettes pour le remboursement des sommes indument perçues ou non justifiées à l'encontre des agentsresponsables.

.../...

B/ INSTITUT DU SAHEL

La reconstitution des comptes de l'Institut du Sahel a été faite de 1977 à 1980.

Des lacunes ont été également constatées pendant les quatre années de gestion. Des manquants pour un montant total de 1.418.114 FM soit 709.057 F CFA ont été contatés. La Commission recommande également l'émission des ordres de recettes à l'encontre des agents concernés.

La vérification des comptes des Institutions Spécialisées a été faite depuis leur création jusqu'en 1980. Quant au Sécrétariat Exécutif, le travail du Commissaire aux Comptes n'a concerné que l'exercice 1980.

Après les explications données par le Commissaire aux Comptes sur la sincérité des comptes du Secrétariat Exécutif, la Commission recommande de donner quitus à son Agent Comptable pour l'exercice 1980.

Pour apporter plus de rigueur à la gestion des fonds mis à la disposition de notre organisation la Commission recommande le recrutement de Contrôleurs Financiers.

Compte tenu des difficultés financières de nos Etats, ce recrutement se fera dans un premier temps au niveau du Secrétariat Exécutif ensuite au niveau des Institutions Spécialisées.

• Rapport d'Exécution du Budget 1981

La Commission a pris bonne note de l'exécution du budget 1981.

.../...

Elle insiste sur la nécessité d'une répartition judicieuse des recettes entre les institutions du CILSS.

En effet, il a été constaté que les réalisations des recettes au niveau des institutions spécialisées ont permis à peine de couvrir 50% des prévisons de leur budget. Cette situation est dûe au retard dans le versement des cotisations des Etats et à la situation de trésorerie du Secrétariat Exécutif qui ne fonctionnait que sur des découverts bancaires. La Commission demande aux Etats retardataires de verser leur contribution dans les meilleurs délais.

- Rapport du Commissaire aux Comptes Exercice 1981

L'absence du Commissaire aux Comptes n'a pas permis l'examen de son rapport.

La Commission a eu à déplorer cette absence et recommande que la discussion de ce rapport soit reportée pour le prochain Conseil.

- Rapport d'Exécution du Budget 1982

Il résulte de l'examen de ce rapport qu'il y a une nette amélioration dans la rentrée des cotisations, mais au niveau des crédits budgétaires certains chapitres sont déjà entièrement épuisés et même dépassés.

- Rapport sur la Situation Financière du CILSS

Ce rapport fait le point de la situation des arriérés de cotisations et des impayés du CILSS. Les arriérés antérieurs en 1982 se chiffrent à 136.143.649 F. CFA. répartis selon le tableau suivant :

.../...

PAYS	ANNEE	MONTANT	OBSERVATIONS
Mauritanie	1981	34.664.732	
Tchad	1979	30.000.000	
	1980	34.037.632	
	1981	37.441.285	
Total		136.143.649	

Les impayés concernent les avances à rembourser et les factures à régler.

Le montant total des avances s'élève à 97.979.450 F. CFA soit 10.500.000 pour l'Institut du Sahel et 87.479.450 F CFA pour le Secrétariat Exécutif (prélèvement sur le Fonds spécial du Sahel depuis 1976). Les factures en instance de règlement sont de 31.708.639 F CFA répartis de la façon suivante :

Centre Agrhymet	=	2.456.896
Secrétariat Exécutif	=	29.251.743

La Commission recommande le règlement étalé de ces impayés.

• Problèmes posés par l'exécution du budget 1982

Malgré l'amélioration notable de la situation de trésorerie, notre organisation éprouve des difficultés pour l'exécution correcte de son budget 1982.

Sur les 46.000.000 F CFA de proposition d'augmentation de crédits afin de faire face notamment au règlement de certaines droits salariaux et de certaines dépenses obligatoires, la Commission arrête le montant de ces crédits additifs à la somme de 40.857.925 F CFA répartie de la façon suivante :

.../...

- EN DEPENSES :

- INSTITUT DU SAHEL	:	4.500.000 F CFA
- SECRETARIAT EXECUTIF	:	36.357.925

- EN RECETTES

- CONTRIBUTION DES ETATS	:	
- CAP VERT	:	1.634.320
- MAURITANIE	:	7.844.721
- SENEGAL	:	7.844.721
- MALI	:	7.844.721
- HAUTE VOLTA	:	7.844.721
- NIGER	:	7.844.721

La Gambie et le Tchad ne sont pas compris dans le calcul de ces recettes conformément à la décision prise par le 5e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du CILSS tenu en Janvier 1982 à PRAIA.

. Rapport d'Exécution du Budget du Centre Agrhymet pour l'Exercice 1981

Il ressort de l'examen de ce rapport, surtout la partie relative à la Cité d'Hébergement des Etudiants, qu'il a une distorsion entre les prévisions des recettes et les réalisations.

La Commission recommande la création d'un budget autonome pour Cité d'Hébergement devant être alimenté par les retenues sur les bourses des Etudiants. Ce budget sera géré conformément au règlement financier du Centre.

La Commission rappelle la décision du Conseil des Ministres relative à la participation des Etats non membres du CILSS aux frais d'études de leurs ressortissants. Les contributions seront comptabilisées dans le budget général du C.I.L.S.S.

.../...

• Sahélisation du Personnel du Programme Agrhymet

Le problème de la sahélisation du personnel enseignant du Centre AGRHYMET a été soumis au 13e Conseil des Ministres tenu en Juin 1980 à Niamey qui a décidé que cette sahélisation soit progressive en raison de deux cadres supérieurs par an, à partir de 1981. Le Centre AGRHYMET a rencontré des difficultés pour la mise en application de cette décision, difficultés dues essentiellement à la non disponibilité des cadres sahéliens répondant aux conditions de recrutement.

La Commission attire l'attention des Etats-membres sur le retard important accusé dans la mise en oeuvre de cette décision et leur recommande de mettre à la disposition du Centre des cadres compétents. Compte tenu des possibilités offertes par les sources de financement, la Commission demande à la Direction Générale du Centre Agrhymet de prendre les dispositions nécessaires pour l'ouverture rapide des postes dont le financement est acquis, sur la base de la grille des salaires du CILSS.

Concernant le régime des vacances scolaires du personnel enseignant sahélien, la Commission recommande de retenir le principe de ces vacances mais demande à la Direction Générale du Centre Agrhymet de présenter un document complet pour la prochaine session.

Pour ce qui est de la recherche du financement pour la construction des logements des cadres supérieurs du Centre, le dossier présenté aux sources de financement n'a pas encore connu de suite favorable.

Dans le cadre de la coopération inter-africaine, le dossier préparé par le Secrétariat Exécutif sur le support institutionnel sera soumis à certains pays africains non membres du CILSS.

.../...

La Commission aété informée que dans le cadre de la formation des cadres sahéliens en informatique pour les besions du Programme AGRHYMET, Onze (11) bourses sont disponibles pour les Etats et 4 (quatre) autres pour le personnel du Centre Agrhymet.

La Commission recommande aux Etats d'envoyer les dossiers de candidatures nécessaires dans les plus brefs délais.

.....

D I V E R S

En divers, l'Institut du Sahel a informé la réunion que le dossier technique pour la construction de son siège est disponible, mais par manque de financement, l'appel d'offres n'a pas encore été lancé.

La Commission recommande que le résultat des travaux sur la réorganisation administrative, financière et comptable, entrepris avec l'aide du B.I.T. et de l'U.S.A.I.D. soit soumis dans les meilleus délais aux Etats pour examen./ .-

ooooo0ooooo

3.2 - Huis-clos :

Le 30 juillet 1982, les Ministres du CILSS à leur 17è Conseil, ont tenu à Bamako, dans les locaux de l'Hôtel de l'Amitié, une réunion à huis-clos.

Quatre (4) points étaient inscrits à l'ordre du jour :

- Nomination du Directeur Général de l'Institut du Sahel ;
- Recrutement d'un hydrogéologue au Secrétariat Exécutif du CILSS ;
- Une information du Gouvernement malien ;
- Une communication du Commissaire à l'Agriculture et à l'Elevage du Tchad sur la situation de son pays.

I) Nomination du Directeur Général de l'Institut du Sahel

Le mandat de l'actuel directeur sortant est arrivé à expiration en juillet 1981. Le Conseil d'Administration de l'Institut n'ayant pu se tenir pour des raisons purement financières, le 16è Conseil des Ministres du CILSS a prorogé le mandat du directeur sortant jusqu'en juillet 1982. Mandat a été donné au Conseil d'Administration d'instruire le dossier, de recueillir les candidatures, de faire des propositions et d'en saisir le 17è Conseil des Ministres en juillet 1982 à Bamako.

Le Conseil, après avoir étudié le rapport du Président du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel, rapport suivi des explications aux questions posées, a apprécié le travail fait par le Conseil d'Administration de l'Institut.

En l'absence d'un consensus sur les propositions du Conseil d'administration de l'Institut, le Conseil des Ministres a été amené à délibérer sur toutes les candidatures.

N'ayant pu obtenir également à stade, un consensus, le Conseil des Ministres a prorogé le mandat du Directeur Général sortant, jusqu'à sa 18è Session en décembre 1982 à Nouakchott (République Islamique de Mauritanie).

II) Recrutement d'un hydrogéologue au Secrétariat Exécutif du CILSS.

Le Conseil a entendu l'information du Secrétaire Exécutif relative au recrutement d'un hydrogéologue, sur financement hollandais, au Secrétariat Exécutif du CILSS. Le Conseil prend acte de ce genre de recrutement qui entre dans les prérogatives du Secrétaire Exécutif. Il demande cependant à l'avenir d'ouvrir les postes à tous les pays membres du CILSS, étant entendu que le choix définitif du candidat incombe au Secrétaire Exécutif.

III) Une information du Gouvernement malien.

Le Gouvernement malien a porté à la connaissance du Conseil, du rappel, par le Mali, de son fonctionnaire, Monsieur Mady KEITA, Directeur de l'U.G.R. dont le siège est à Ouagadougou.

Le Gouvernement malien proposera des candidatures maliennes en temps opportun, en remplacement de M. Mady KEITA.

IV) Une communication du Commissaire à l'Agriculture et à l'Elevage du Tchad, sur la situation de son pays.

Le Conseil a entendu une communication du Commissaire à l'Agriculture et à l'Elevage du Tchad, sur la situation difficile de son pays.

Le Conseil a donné assurance au Commissaire de la solidarité des pays du CILSS avec le Tchad.

Le Conseil a émis le souhait à voir le Tchad participer activement à nouveau, et au plus tôt, très positivement aux activités du CILSS.

LE CONSEIL

4. SEANCE DE CLOTURE

La clôture de la 17ème session ordinaire du Conseil des Ministres a eu lieu le 30 juillet 1982 à 18H30 en présence des différentes personnalités présentes à l'ouverture de ladite session.

4.1 Communiqué final

La 17ème session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS s'est tenue à Bamako les 29 et 30 juillet 1982.

Les travaux se sont déroulés sous la Présidence du Ministre Coordonnateur du CILSS, Son Excellence Monsieur N'Fagnanama KONE, Ministre de l'Agriculture de la République du Mali. Dans son discours d'ouverture le Ministre Coordonnateur a souhaité la bienvenue aux autres Ministres ainsi qu'aux membres de leur délégation et remercié la Communauté Internationale pour l'intérêt qu'elle porte à l'organisation. Il a, avant de terminer, fait un survol de certaines des questions inscrites à l'ordre du jour : bilans-programmes sectoriels projets stocks de sécurité et AGIR problèmes liés à l'aide alimentaire, projet Amélioration de la Gestion des Instituts de Recherche.

Siégeant ensuite, le Conseil a eu à examiner les points inscrits à son ordre du jour :

- Auditions des invités,
- Examen du rapport de la réunion des experts préparatoire à la Session,
- Examen à huis clos de certaines questions,
- Questions diverses.

Après audition des invités : Mme DE LATTRE, Chef du Secrétariat du Club du Sahel, MM. Charles-Henri LAMEUNIERE, Directeur de l'UNSO, Bertin BORNA, Représentant Résident du PNUD à Dakar, Mamadou DIA, Représentant le Directeur Général de la FAO et le Représentant du CRDI, le Conseil a passé à l'examen du rapport des experts.

Le Conseil a adopté ce rapport après avoir fait quelques amendements et pris un certain nombre de décisions et résolutions notamment les résolutions relatives :

- au financement des projets de l'Institut du Sahel,
- au projet de formation en aménagement pastoral intégré,
- au projet d'Amélioration de la Gestion des Instituts de Recherche.
- au fonctionnement des Comités Nationaux du CILSS
- aux conclusions de la réunion de Dakar sur l'aide alimentaire.

Le Conseil s'est félicité de l'atmosphère franche et cordiale qui a prévalu tout au long des discussions autour des dossiers qui lui étaient soumis et a décidé de tenir sa prochaine session en décembre 1982 à NOUAKCHOTT.

Le Conseil a voté une motion de remercèments au Peuple, au Parti et au Gouvernement de la République du Mali pour l'accueil chaleureux dont il a été l'objet et les facilités matérielles mises à sa disposition.

Fait à Bamako le 30 juillet 1982

LE CONSEIL DES MINISTRES

4.2 Motion de remerciements

Le Ministre du Développement Rural de la République du Cap-Vert,

Le Ministre de l'Agriculture de la République de Gambie,

Le Ministre du Développement Rural de la République de Haute-Volta,

Le Ministre du Développement Rural de la République du Niger,

Le Commissaire à l'Agriculture et à l'Elevage de la République du Tchad,

Le Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural de la République de Mauritanie,

Le Secrétaire Général du Ministère du Développement de la République du Sénégal,

EXPRIMENT leur profonde gratitude et leurs très sincères remerciements à Son Excellence le Général Moussa TRAORE, Secrétaire Général de l'U.D.P.M, Président de la République du Mali, à son Gouvernement et au Peuple Malien pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé et pour toutes les facilités mises à leur disposition durant leur séjour à Bamako.

Fait à Bamako le 30 juillet 1982

LE CONSEIL DES MINISTRES

4.3 Allocution de clôture prononcée par S.E Monsieur N'FAGNANAMA KONE, Ministre de l'agriculture du Mali, Ministre Coordonnateur du C.I.L.S.S

Messieurs les Ministres,
Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Intergouvernementales,
Mesdames et Messieurs les Experts,

Par le flot d'applaudissement qui a suivi la lecture du communiqué final, vous venez de mettre fin à nos travaux. Il ne me reste donc plus qu'à entériner de façon formelle votre décision en prononçant l'allocution de clôture de cette session que j'ai eu à présider en ma qualité de Ministre Coordonnateur.

La tentation est grande, à pareille occasion, de faire le bilan des travaux pour dégager des principes et un programme d'action ; mais, à cette tentation, je résisterai aujourd'hui parce que le communiqué final est lui-même assez explicite. Je voudrais m'attacher plutôt à vous exprimer ma satisfaction et à en expliciter brièvement les motifs.

Si ces motifs sont nombreux, je n'en retiendrai cependant que deux. Il y a d'abord que nous avons pu terminer notre travail dans les délais que nous nous étions fixés. En sol, c'est remarquable, puisque les points inscrits à notre ordre du jour étaient particulièrement nombreux et complexes comme j'ai eu à le souligner hier à l'ouverture et d'une certaine manière, notre session ne pouvait manquer d'évoquer un marathon.

Dans les jours qui viennent, je rendrai compte au Président en exercice de notre Organisation des résultats de notre session. Je ne saurai anticiper sur le jugement qu'il en fera, mais je suis persuadé que la ténacité dont vous avez fait montre pour vous acquitter de vos tâches ne manquera pas d'être appréciée de lui.

Mais autant que d'avoir pu épuiser à temps à notre ordre du jour, ce qui explique ma satisfaction, c'est la manière dont nous avons pu parvenir aux résultats actuels. En effet, bien que portant sur des questions délicates parfois, nos travaux ont toujours été empreints de sérénité, de franchise et de cordialité. Ce sont là, certes, les caractéristiques habituelles des travaux au sein de notre organisation, mais ce n'est pas une raison pour les passer sous silence, car la qualité de notre action en est fortement tributaire de même que la crédibilité de notre organisme. Je me dois donc de les souligner et de vous en féliciter.

Mes Chers Collègues,

Les résultats auxquels nous sommes parvenus nous les devons, bien sûr au sens élevé des responsabilités qui vous caractérise et à votre ardente passion pour les intérêts bien compris de notre Sahel. Nous les devons aussi à votre détermination constante à faire en sorte que notre sous-région ne soit plus un polygone de la faim, comme ont pu l'écrire certains mais au contraire, un ensemble où la vie a repris tous ces droits.

Mais ces résultats remarquables, nous les devons également à nos experts. Ceux-ci, en effet, ont pendant trois jours, travaillé d'arrache-pied pour rassembler à notre intention le maximum d'éléments d'appréciation techniques susceptibles d'éclairer nos décisions. Ce faisant, ils se sont comportés de façon responsable et pour cette raison, ils méritent des félicitations et des encouragements qu'en votre nom à tous et en mon nom personnel, je leur adresse.

Comment ne pas citer enfin, au chapitre des éléments explicatifs du bon déroulement de nos travaux, nos invités de la Communauté Internationale ? En effet, loin de se contenter de livrer de simples messages, nos amis du Club du Sahel, du PNUD, de l'UNSO, de la F O, du CRDI et de la CEAO nous ont fait bénéficié, de leur expérience, et sur bien des points, ils nous ont apporté des éclairages des plus intéressants.

Ainsi, ils se sont comportés en véritables partenaires et je tiens à les en remercier très vivement en votre nom à tous et en mon nom propre.

Messieurs les Ministres et Chers Collègues,
Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Intergouvernementales,
Mesdames et Messieurs,

Les décisions que nous avons prises vont impliquer une charge de travail non négligeable pour notre Secrétariat Exécutif et nos institutions spécialisées dans les mois à venir. Qu'il s'agisse de la conduite des bilans-programmes sectoriels ou de l'organisation des ateliers nationaux sur les charges récurrentes des projets de développement, qu'il s'agisse de la mise en oeuvre de recommandations du colloque sur l'aide alimentaire, qu'il s'agisse enfin de la recherche du financement de nos projets, les responsables et les experts de notre organisation auront à faire preuve de lucidité, d'intelligence et d'imagination. Ce sont là des qualités que je sais très développés chez eux et pour cette raison, je ne doute pas qu'à notre 18e session, le bilan des activités qu'ils nous présenteront sera largement positif. Mais, pour réussir pleinement à exécuter les tâches que notre session vient de leur assigner, ces cadres auront besoin de l'appui multiforme de la communauté internationale. A cet égard, les déclarations que nous avons entendues hier sont des plus encourageantes. Il faut simplement souhaiter qu'elles se concrétisent rapidement et je suis persuadé, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Intergouvernementales que vous y veillerez avec diligence.

C'est à ce prix, au prix de la collaboration de tous, que demain, des sèves nouvelles jailliront de la terre dure et sèche dissipant nos inquiétudes et donnant vigueur à nos rêves d'autosuffisance alimentaire.

Messieurs les Ministres et Chers Collègues,
Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Représentants des Organisations
Internationales et Intergouvernementales,
Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs les Experts,

Dans six mois, nous nous retrouverons à NOUAKCHOTT où se tiendra la 18e session ministérielle ordinaire du CILSS. Entre temps, l'hivernage sera passé. Je souhaite qu'il soit clément sur toute l'étendue de notre sous région au plus grand bénéfice de nos vaillantes populations.

En attendant cette prochaine rencontre, je vous souhaite un bon retour dans vos pays respectifs.

Je déclare close la 17e session ministérielle ordinaire du CILSS.

Je vous remercie.

A N N E X E S

-:-:-

RESOLUTION RELATIVE AUX FINANCEMENTS DES PROJETS DE L'INSTITUT DU SAHEL

Le Conseil des Ministres réuni en sa 17ème session ordinaire les 29 et 30 juillet 1982 à Bamako (République du Mali)

- Considérant les objectifs d'autosuffisance alimentaire et de lutte contre la désertification,

- Considérant le rôle que jouent la Recherche, la Formation et l'Information scientifique et technique dans cette politique,

- Considérant la situation préoccupante qui prévaut quant au financement des projets de recherche, de formation et d'information scientifique et technique,

- Prenant acte des efforts consentis,

DEMANDE qu'une attention toute particulière soit accordée par le Secrétaire Exécutif du CILSS à la recherche des financements des projets prioritaires de l'Institut du Sahel.

Bamako le 30 juillet 1982

LE CONSEIL DES MINISTRES

RESOLUTION RELATIVE AU PROJET DE FORMATION EN AMENAGEMENT PASTORAL INTEGRE

Le Conseil des Ministres, réuni en sa 17ème session ordinaire les 29 et 30 juillet 1982 à Bamako,

CILSS DOCUMENTATION

- Considérant l'impérieuse nécessité de renforcer la formation des cadres chargés du développement rural de nos pays,

- Considérant l'importance qu'il faut accorder à la conception multidisciplinaire de l'aménagement de l'espace rural,

- Considérant les résultats satisfaisants enregistrés avec la mise en oeuvre du volet A (cours post universitaire) du projet de formation en aménagement pastoral intégré,

DEMANDE au Secrétaire Exécutif la mise en oeuvre rapide du volet B (formation de cadres moyens)du projet de formation en aménagement pastoral intégré, complément indispensable de la formation des cadres supérieurs.

Bamako, le 30 juillet 1982

LE CONSEIL DES MINISTRES

APPEL

Le Conseil des Ministres réuni en sa 17ème session ordinaire les 29 et 30 juillet 1982 à Bamako (République du Mali)

- Considérant le retard de la saison des pluies de la présente campagne agricole dans les pays du Sahel et en particulier au Tchad,

- Considérant le retard des semis dans toute la zone sahélienne pouvant provoquer une famine en perspective,

- Considérant l'état médiocre des pâturages entrainant les pertes du bétail,

LANCE UN APPEL à la Communauté Internationale afin qu'une aide appropriée soit apportée aux pays membres du CILSS, singulièrement au Tchad qui connaît une situation particulière.

Bamako, le 30 juillet 1982

LE CONSEIL DES MINISTRES

RECOMMANDATION SUR LES COMITES NATIONAUX

Le Conseil des Ministres réuni en sa 17ème session ordinaire, les 29 et 30 juillet 1982 à Bamako (République du Mali),

- Considérant la nécessité de mettre en place et d'animer les Comités Nationaux dans les meilleurs délais,

DEMANDE au Secrétaire Exécutif du CILSS de redéfinir leurs attributions conformément aux préoccupations des Etats qui ont été à l'origine de leur création ;

RECOMMANDE aux Etats de participer effectivement au financement de leur fonctionnement et invite le Secrétaire Exécutif du CILSS à poursuivre la recherche du financement complémentaire.

BAMAKO, le 30 juillet 1982

LE CONSEIL DES MINISTRES

RESOLUTION N° 1 /CM/ RELATIVE AU PROJET D'AMELIORATION DE LA GESTION DES INSTITUTS DE RECHERCHE (Projet AGIR)

Le Conseil des Ministres, réuni en sa 17ème session ordinaire, les 29 et 30 juillet 1982 à Bamako, (République du Mali),

- Considérant la préoccupation des pays du Sahel à renforcer leur capacité de gestion dans tous les secteurs du développement économique et social,

- Considérant que le projet AGIR tente dans le cadre de la recherche scientifique et technique, d'apporter des éléments de réponse à cette préoccupation,

- Après examen des résultats des travaux des Directeurs d'Instituts de Recherche du Sahel consacré au projet AGIR,

APPROUVE le plan d'action adopté par les Directeurs d'Instituts de Recherche lors de leur réunion du 26 au 28 avril 1982 à DAKAR,

CHARGE le Secrétariat Exécutif de négocier avec les bailleurs de fonds les modalités de financement et d'exécution technique du projet.

BAMAKO, le 30 juillet 1982

LE CONSEIL DES MINISTRES

RESOLUTION N°2/CM/17/82 DONNANT QUITUS
DE L'AGENT COMPTABLE POUR L'EXERCICE 1980

Le Conseil des Ministres réuni en sa 17ème session ordinaire les 29 et 30 juillet 1982 à Bamako, République du Mali,

- Après examen du rapport du Commissaire aux Comptes pour la gestion 1980 du Budget du Secrêtariat Exécutif,

DECIDE de donner quitus de la gestion 1980 à l'Agent Comptable.

BAMAKO, le 30 juillet 1982

LE CONSEIL DES MINISTRES

DEMANDE SUPPLEMENTAIRE DE CREDITS

- Frais de transport.....	2 439 135
- Per diem de mission.....	3 105 000
- Frais médicaux.....	360 000
- Fournitures de bureaux.....	300 000
- Télex-téléphone.....	2 000 000
- Entretien bâtiments.....	150 000
- Entretien mobilier.....	250 000
- Frais bancaires.....	4 000 000
- Frais Conférences.....	3 000 000
- Ameublement.....	137 900
TOTAL	15 742 035

A ce total, il faut ajouter les frais de la tenue de la 18ème session du Conseil des Ministres de décembre 1982 qui est de l'ordre de 6 000 000FCFA, d'où un total général de 21 742 035.

Le Conseil des Ministres a décidé de soumettre cette demande à l'appréciation du Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat.

LISTE DES PARTICIPANTS

Son Excellence
Monsieur N'Fagnanana KONE
Ministre Coordonnateur du CILSS

CAP VERT

Son Excellence
Monsieur JOAO PEREIRA SILVA
Ministre du Développement Rural

M. CUTROPIO LIMA DA CRUZ
Assesseur du Ministre

M. SILVA CARLOS E.P.
Ingénieur Agronome
Ministère du Développement Rural

GAMBIE

Son Excellence
Monsieur SAIHOU S. SABALLY
Ministre de l'Agriculture

M. MBOOB Sulayman
Correspondant National du CILSS

M. JAGNE A.M.B
Secrétaire Permanent
Ministère de l'Agriculture

Dr. CODOU NDIE N'GOM
Chargé d'Affaires à l'Ambassade de
Gambie à Dakar

HAUTE-VOLTA

Son Excellence
Monsieur COMPAORE André Roch
Ministre du Développement Rural

M. SAWADOGO Omer
Correspondant National du CILSS

M. SAWADOGO K. Alfred
Directeur Général OFNACER
Ministère du Développement Rural

M. TATIETA Marcel
Ingénieur Agronome
Ministère du Développement Rural

M. YEDAN Mamadou
Commissaire aux Comptes, CILSS

MALI

Son Excellence
Monsieur Nady DIALLO
Ministre du Développement Rural

M. DRAME El Hassane
Correspondant National du CILSS

M. DIAKITE Birama
Directeur INRAFH
Ministère du Développement Rural

M. TRAORE M. Fatogoma
Directeur Général de l'I.E.R

M. BERTHE A. Lamine
Chef Division Projets et Programmes
DNET

M. CISSE Oumar
Chef Division ONBEVI
Ministère du Développement Rural

M. DIALLO Brohima
Ingénieur Agro-Pastoraliste
Ministère du Développement Rural

M. KOUYATE Sékou
Service Formation C.M.D.T

M. SANGHATE Nabayo
Directeur Général de l'Agriculture

MAURITANIE

Son Excellence
KANE Abdoul CIRE
Secrétariat Général du Développement
Rural, Représentant le Ministre

M. KAMARA Harouna
1er Conseiller du Ministre du
Développement Rural

M. Abdallahi Ould MOHAMODON
Directeur Administratif et Financier
du M.D.R

NIGER

Son Excellence
Monsieur ARI TOUBO Ibrahima
Ministre du Développement Rural

M. Annou Hamane HALAI
Ministère des Finances

M. Souley Moino
Ingénieur au Ministère du
Développement Rural

M. Assoumane Sarki
Ingénieur au Ministère du
Développement Rural

SENEGAL

Son Excellence
Monsieur Tidiane AW
Secrétaire Général du Ministère
du Développement Rural, représentant
le Ministre

M. SY Ibrahima
Commissariat à la Sécurité
Alimentaire
Ministère du Développement Rural

M. GUEYE Falilou MBacké
Conseiller Technique
Ministère Développement Rural

TCHAD

Son Excellence
Monsieur Ali DJALBORD DIARD
Commissaire à l'Agriculture et
à l'Elevage

Dr. Hidini WORDOUGOU

Dr. HASSAN ADOUM BAKHIT
Directeur des Projets et Etudes
Ministère de l'Agriculture

CILSS

MM. SECK MAME N'DIACK
Secrétaire Exécutif

RAPADEMNABA Raphaël
Directeur des Projets et Programmes

HADINGAR Jérôme
Directeur des Affaires Administratives et Financières

GREY JOHNSON James
Directeur de la Documentation et de l'Information

KEITA Mady
Directeur UGR

TANGARA Moussa
Agent Comptable

BARRY Sitta
Expert

DIALLO Moulaye
Expert

SAVADOGO André
Expert

DIACK Amadou M.
Conseiller FAO

SALL Alioune
Expert

LANOS Jean
Expert

MMES SAWADOGO Bernadette
Documentaliste

KANE Oumou
Chef de service administratif et Financier

MM. BAYILI Malick
Comptable-Caissier

OUEDRAOGO Ambroise
Chef du Protocole

Mlle BA Mariétou
Secrétaire de Direction

CILSS

Mlle GOUNGOUNGA Rose
Secrétaire dactylographe

MM. SANOU Emmanuel
Dactylographe

OUEDRAOGO Jean-Christophe
Technicien

SONGRE Hervé
Interprète

DIAGNE Nomar K.
Interprète

INSTITUT DU SAHEL

MM. KANE Nalla Oumar
Directeur Général

KONATE Madi
Directeur de la DAF

SIDIBE Ousseini
Directeur Département de la Recherche

CAMARA Alioune Badara
Coordonnateur du RESADOC

MME BA-TOURE Rokia
Directrice Département des Communications

MM. DIAGNE Papa Syr
Coordonnateur de l'USED

KANE N'Diawar
Directeur Département Formation

GADIAGA Adou
Agent Comptable

PARE Jean
Conseiller Juridique

TRAORE Bourema
Assistant Administratif

KEITA Dianguène
Comptable

CILSS DOCUMENTATION

INSTITUT DU SAHEL	MMES	TRAORE Aminata Secrétaire de Direction
		DIALLO Fadima Secrétaire
	MM.	CONDE Ibrahima Secrétaire
		DAO Yacouba Technicien
CENTRE AGRHYMET	MM.	COLY Cheikh Bocar Directeur Général
		MWABANYOL Keïtoro Gabriel Directeur des Affaires Administratives et Financières
CLUB DU SAHEL	MME	Anne DE LATTRE Chef du Secrétariat du Club du Sahel
FAO	MM.	DIA Mamadou Fonctionnaire Principal pour le DPT
		PAGES Yves Marie Agro-Economiste Principal
PNUD	MM.	BERTIN BORNA Représentant Résident à Dakar
		ZAHND Patrick Chargé de Programme
UNSO	MM.	Charles Henri LA MEUNIERE Directeur de l'UNSO - New-York
		Arba Hama DIALLO Assistant Directeur UNSO- New-York
		Dr. NDOW Wally Chef Bureau Régional de Ouagadougou
		JANNEH Abdoulie Fonctionnaire Principal de Programme
CEAO		M. Cheikh Baïdy DIOP Directeur du Développement Rural
CRDI		Dr. ZBYD Division des Politiques du CRDI Ottawa